



FACE

Les entreprises contre l'exclusion

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

FACE

Les entreprises contre l'exclusion

La Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE), Fondation Reconnue d'Utilité Publique (FRUP), est un tiers-lieu de l'action solidaire qui réunit acteurs publics, privés et associatifs dans la lutte contre l'exclusion, les discriminations et la pauvreté.

Depuis 29 ans, elle est un lieu unique de rencontre pour les entreprises et les acteurs publics agissant sur ces champs, constituant un vaste réseau français d'entreprises engagées socialement. FACE est un écosystème original composé de la Fondation, de sa Communauté, une cinquantaine de structures locales animées par des centaines de salariés et mécénats de compétence, ainsi qu'une quarantaine de fondations sous son égide.

FACE et sa communauté déploient des actions concrètes et pérennes qui visent à répondre à la diversité des besoins rencontrés par leurs bénéficiaires afin de favoriser l'égalité des chances, l'accès aux droits, aux biens et services essentiels, rompre l'isolement et la précarité, casser la spirale des inégalités scolaires.

Directrice de la Publication

Laurence Drake, Déléguée Générale de la Fondation FACE

Rédaction

Caroline Bouchi, Attachée à la Déléguée Générale

Noémie Grenier, Chargée de communication

Antonin Quillévéré, Responsable du développement territorial et institutionnel

Conception

Marie Monot



Sommaire

Edito d'Alain Roumilhac , Président de la Fondation FACE	5
Edito de Laurence Drake , Déléguée Générale de la Fondation FACE	7
2021 : Prendre un nouveau départ	9
• La procédure de sauvegarde : un outil du redressement	10
• <i>Zoom : Une réforme multidimensionnelle pour « refonder » FACE</i>	11
• La Communauté FACE : un démultiplicateur de l'engagement des entreprises en faveur des bénéficiaires, dans le cadre de l'Intérêt Général	12
• Les temps forts de 2021, une année de rencontres et d'échanges	13
• L'équipe nationale en chiffres	18
Faire communauté	21
• Une communauté d'acteurs engagés	22
• <i>Zoom : Quartiers d'été : la Communauté FACE s'engage tout l'été aux côtés de ses bénéficiaires</i>	26
• Rejoindre la communauté FACE	28
• Carte de la présence de FACE sur les territoires	30
Construire des projets	35
• Une communauté mobilisée pour ses bénéficiaires	36
• Accompagner les plus jeunes dans la construction de leur projet d'avenir	37
• Le Concours S'engager Pour les Quartiers : des initiatives à fort impact social	42
• Accompagner les femmes victimes de violences conjugales	44
• Améliorer l'accès aux droits, aux biens et aux services	48
• Favoriser l'insertion socioprofessionnelle	50
Finances	53
Gouvernance	57



Édito d'Alain Roumilhac

Président de la Fondation FACE

La renaissance de la Fondation

Je suis très heureux d'ouvrir ce rapport annuel après cette année décisive pour la Fondation.

En décembre 2020, j'ai accepté d'assumer le rôle de président de la Fondation FACE, deux mois après que celle-ci a été placée en procédure de sauvegarde. L'année 2019 avait marqué une rupture, la Fondation s'étant engagée dans un vaste travail de réforme, poursuivi en 2020, consistant à redéfinir son modèle de gestion et son fonctionnement. En 2021, FACE a entrepris un chantier tout aussi important de mise en application des grandes orientations fixées ces dernières années, visant à assurer le redressement effectif de FACE et la construction de bases solides permettant d'envisager sereinement l'avenir.

Dans un effort collectif sans précédent avec Laurence Drake et l'équipe nationale, nous avons travaillé, en concertation avec l'ensemble de la Communauté FACE et nos partenaires, à façonner la Fondation de demain. Malgré les incertitudes qui entouraient l'avenir de la Fondation, la force de détermination de toute l'équipe nous a donné les clefs pour faire face ensemble.

Attachés à renforcer les liens au sein de la Communauté FACE

et à impulser une dynamique de confiance avec nos partenaires publics et privés, nous avons souhaité nourrir le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes en faisant émerger des espaces collaboratifs. Cela s'est notamment traduit par des groupes de travail avec les présidents de clubs, l'approfondissement de notre accompagnement des fondations abritées et un travail de transformation de notre offre de fondation abritante. Je veux remercier celles et ceux qui ont participé et accompagné cette démarche importante pour redéfinir un cadre de travail collectif et partagé.

L'esprit de réforme qui a irrigué l'année 2021 a fait de la Fondation ce qu'elle est aujourd'hui : un tiers-lieu de l'action solidaire, à la confluence des acteurs publics, privés et de l'ESS, et réalignée avec sa raison d'être et son statut de Fondation Reconnue d'Utilité Publique.

Le chantier de transformation de la Fondation doit néanmoins être porté plus avant. Lorsque FACE a été créée en 1993, elle était un objet singulier dédié à un engagement social des entreprises encore à ses prémices. Si nous devons nous féliciter du chemin parcouru depuis en matière de RSE, la Fondation doit elle-même évoluer pour susciter l'engagement des entreprises dans le cadre

de l'Intérêt Général. Loin d'être terminée, la transformation de la Fondation doit et va donc se poursuivre en 2022.

Je veux ici saluer l'ensemble des membres du Conseil d'administration et des fondateurs de FACE qui, grâce à leurs contributions et à leur engagement, ont permis de réunir les conditions indispensables à la sortie de sauvegarde de la Fondation. L'objectif que je m'étais fixé lors de ma prise de fonction, à savoir accompagner la Fondation dans sa mue, est aujourd'hui atteint, grâce au travail mené avec toute l'équipe nationale.

Il est désormais temps d'ouvrir un nouveau chapitre de l'histoire de FACE. Pour voir plus loin et répondre aux objectifs exigeants et ambitieux qu'elle s'est fixée, la Fondation doit plus que jamais bénéficier d'un souffle nouveau qui lui permettra de se construire un futur à la hauteur des enjeux contemporains. A l'heure où je signe cet édit, il est temps pour moi de passer le témoin à un homme dont je connais la sincérité des engagements, Jean-Marc Borello.

Cela a été pour moi une immense fierté d'avoir mené les différents chantiers que nous avons entrepris ensemble avec Laurence Drake. Je laisse derrière moi une Fondation assainie, prête à aller de l'avant et à poursuivre sa relance.



Édito de Laurence Drake

Déléguée Générale de la Fondation FACE

Le temps de la relance

2021 a marqué un tournant décisif dans l'histoire de FACE. Année de tous les dangers que nous avons franchie grâce à une volonté profonde de rebâtir la Fondation sur des bases saines avec un projet fort et durable : 2021 incarne bien l'année de la relance.

Consolider l'assise de la Fondation, placer inlassablement notre raison d'être au cœur de nos actions et engagements, telles ont été nos priorités au cours de cette année marquée par la poursuite et l'aboutissement de la réforme engagée en 2019. Grâce à des décisions courageuses, portées par la détermination de tous, nous sommes parvenus à réaffirmer notre positionnement original : celui d'une Fondation Reconnue d'Utilité Publique qui agit avec l'appui des collaborateurs d'entreprises au service de ses bénéficiaires en situation d'exclusion, de discriminations et de pauvreté.

La Reconnaissance d'Utilité Publique est une grande responsabilité à l'égard de l'Etat, des bénéficiaires, comme de nos par-

tenaires publics et privés. La réaffirmation de notre raison d'être conduite cette année nous permet aujourd'hui de montrer que l'action collective ciblant toutes les formes d'exclusion est le préalable à la création d'un écosystème source de transformation sociétale.

Malgré un contexte difficile, nous nous sommes sentis, plus que jamais, obligés par notre mission et les enjeux que nous portons. Le sens du devoir et des responsabilités nous a donné l'énergie nécessaire pour assumer le réel et dépasser les difficultés. Nous avons fait face et avons relevé le défi grâce à un travail de fond de notre équipe, mené avec résilience et convictions.

Pour entreprendre ce changement, nous avons besoin du temps de recul nécessaire à la réflexion. Nous avons pris la responsabilité de placer la Fondation en procédure de sauvegarde en octobre 2020, afin de nous donner le cadre nécessaire à la mise en œuvre de la réforme, sous la protection de la justice, dans un dialogue constant avec nos ministères de tutelle.

Notre collectif se souviendra de 2021 comme de « l'année de la relance » et d'une sauvegarde qui a éprouvé notre résistance et nous a beaucoup appris.

Cet investissement fort de l'équipe nationale, qui a mené sans relâche ses missions durant cette année si particulière, garantissant le maintien d'un niveau d'activité conforme à nos engagements, est à souligner.

Forte d'une stabilité retrouvée qui nous permet de voir l'avenir sereinement et de planifier les futures orientations de FACE, l'année 2022 s'ouvre sur de nouvelles perspectives, ambitieuses, avec en ligne de mire l'objectif d'achever la mue de la Fondation. En 2022, nous poursuivrons la promotion d'une solidarité circulaire et durable, nous favoriserons les synergies et l'émergence de tiers-lieux de l'action solidaire, nous continuerons de développer des actions à fort impact.

Avec énergie et professionnalisme, continuons de partager nos expériences, nos savoirs et nos projets, pour venir en aide aux plus vulnérables.



PRENDRE
UN NOUVEAU
DÉPART

La procédure de sauvegarde : un outil du redressement

L'entrée de la Fondation, à sa demande, en procédure de sauvegarde à l'automne 2020 était un événement inédit pour une Fondation Reconnue d'Utilité Publique. L'ouverture de la procédure de sauvegarde, essentielle au regard des effets des errements du passé soulignés par le rapport de la Cour des comptes de 2019, a constitué une véritable opportunité pour FACE de se redresser.

S'adressant aux organismes en difficulté qui n'ont pas atteint le stade de la cessation de paiement, la procédure de sauvegarde protège et assure aux structures la sécurité juridique nécessaire pour leur permettre de se réorganiser et maintenir leur activité.

Les contraintes qui lui sont associées, telles que la mobilisation d'une partie des ressources humaines et financières de la Fondation, ont eu un fort impact sur l'ensemble de l'année 2021. Néanmoins, elle nous a donné le temps nécessaire pour poursuivre la transformation indispensable à la pérennité de FACE, tout en préservant l'équipe nationale et ses activités. Le 20 janvier 2022, au terme de 15 mois de procédure, le Tribunal judiciaire a acté la sortie de sauvegarde de la Fondation.

Cette sortie permet de disposer d'une triple ambition pour l'année 2022 :

- Structurer une dynamique collective pour donner à la Communauté FACE un fonctionnement

clair dans le cadre du conseil de la Communauté FACE, grâce notamment aux groupes de travail organisés dès le début de l'année 2021, avec les présidents des clubs.

La structuration de cette communauté originale s'est matérialisée lors des premières rencontres nationales de la Communauté FACE en mai 2022.

- Incarner notre fonction de tiers-lieu de l'action solidaire pour mobiliser nos partenaires publics et privés autour de la raison d'être de FACE et de ses projets. La Fondation a vocation à devenir un démultiplicateur de l'engagement des entreprises en faveur de l'Intérêt Général, grâce à une action complémentaire de celle des services de l'Etat et des collectivités territoriales. La Fondation proposera la mise en place d'un collectif des entreprises engagées.

- Développer notre présence territoriale, en disposant d'outils pour accompagner les structures locales qui souhaitent lutter contre l'exclusion, les discriminations et la pauvreté ; en soutenant les initiatives locales via le Concours S'engager Pour les Quartiers ; en accompagnant les associations qui souhaitent s'engager davantage via une labellisation sur des projets FACE ; en appuyant les entreprises et acteurs publics qui souhaitent disposer d'une gouvernance collective pour soutenir les associations du territoire via les fondations territoriales.



ZOOM : UNE RÉFORME MULTIDIMENSIONNELLE POUR « REFONDER » FACE

Le chantier de « refondation » de FACE, pris à bras le corps dès l'été 2019, s'est poursuivi tout au long des années 2020 et 2021. Un état des lieux et un processus de redressement ont été mis en oeuvre sur la base du rapport de la Cour des comptes. En révélant les dysfonctionnements de FACE, ce rapport et les différents audits qui en ont découlé ont finalement constitué le socle d'une réforme d'envergure, dans l'objectif de construire les bases de la Fondation de demain.

Le fil directeur de cette réforme reposait sur un objectif clair : le recentrage et l'alignement des missions de FACE avec sa raison d'être, à savoir la lutte contre toutes les formes d'exclusion, de discriminations et de pauvreté, dans le cadre de l'Intérêt Général. L'équipe nationale s'est largement mobilisée dans le déploiement d'un programme d'actions nécessaire à la mise en parfaite conformité de la Fondation avec cet objectif.

Les dysfonctionnements ont été traités et les conditions d'un renouveau de FACE sur des bases saines ont été posées.

Ainsi, la Fondation travaille à agir en pleine transparence avec ses interlocuteurs. FACE s'est engagée dans une démarche de mise en conformité, de fiabilisation des données, de renforcement de sa mesure d'impact. Par ailleurs, la recapitalisation de la dotation initiale de la Fondation a été une des priorités des fondateurs.

Si ce travail constitue une base solide qui garantit la conformité de FACE avec son statut de Fondation Reconnue d'Utilité Publique, d'autres grands chantiers devront être poursuivis en 2022 afin de mettre définitivement fin au processus de réforme entamé en 2019 telle que la révision en profondeur des statuts de FACE, de façon à inscrire la Fondation dans une logique de modernisation et d'efficience, et à permettre à toutes les parties prenantes de trouver leur juste place dans cette nouvelle organisation et nouvelle vision.

L'ensemble de ces travaux n'aurait pas pu avancer sans l'instauration d'un cadre managérial propice au soutien des initiatives des collaborateurs et à une dynamique collective entretenue par chacun des membres de l'équipe nationale.

LA COMMUNAUTÉ FACE : UN DÉMULTIPLICATEUR DE L'ENGAGEMENT DES ENTREPRISES EN FAVEUR DES BÉNÉFICIAIRES, DANS LE CADRE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Si la mobilisation des entreprises est au cœur de l'action de FACE depuis sa création, le rôle de ces acteurs privés dans la lutte contre l'exclusion a profondément évolué depuis 1991.

Un cadre régissant leur action s'est progressivement consolidé, prenant aujourd'hui différentes formes, à l'instar de la responsabilité sociétale de l'entreprise ou plus récemment de l'émergence de la raison d'être, voire des entreprises à mission. La création de différents dispositifs publics d'engagement des entreprises est un autre symbole de cette évolution, tel que le Pacte avec les quartiers pour toutes les entreprises (PaQte), initié en 2019 et dont la Fondation FACE est l'un des animateurs au niveau national depuis 2021.

L'action des entreprises, si elle est orientée vers leurs enjeux propres, se tourne également vers la lutte contre l'exclusion sociale. Les entreprises disposent aujourd'hui de différents cadres pour favoriser leur passage à l'action en direction de publics isolés et/ou en situation de précarité. FACE est le partenaire naturel pour amplifier leurs engagements dans les territoires.

En tant que tiers-lieu de l'action solidaire, FACE a vocation à être un espace où les entreprises trouvent des réponses concrètes à leurs souhaits d'engagement et des modalités de mobilisation, alignées avec leur raison d'être, dans le respect de l'Intérêt Général. Afin d'incarner ce lieu, la Fondation FACE a pour ambition de réunir et d'animer un collectif d'entreprises engagées. Uni par une volonté commune d'agir contre l'exclusion et les discriminations, ce collectif prendra la forme d'un espace de rencontres et d'échanges au sein duquel les entreprises pourront partager et valoriser leurs réussites mais également faire part de leurs difficultés et des freins internes ou externes à la mise en œuvre d'actions opérationnelles. Échanges entre pairs, partage de bonnes pratiques, rencontres d'acteurs engagés sur le terrain... seront au cœur de ce collectif afin d'amplifier la mobilisation des entreprises aux côtés des publics accompagnés par FACE dans le cadre de l'Intérêt Général.

Pour permettre un engagement concret des entreprises au plus près des bénéficiaires, la Fondation peut compter sur les membres de la Communauté FACE.



Les temps forts de 2021 une année de rencontres et d'échanges

JANVIER

Présentation du réseau **OneInThreeWomen** aux filiales italiennes et espagnoles des entreprises membres du réseau.

20 janvier

● **Présentation des grandes orientations de la Fondation par l'équipe nationale** à Alain Roumillac, Président de FACE, et François-Marie Geslin, Vice-Président.

FÉVRIER

1^{er} février

● FACE est **partenaire de la Grande Cause Make.org** « *Comment améliorer les conditions de vie dans votre territoire ?* ». 116 462 participantes et participants ont répondu au plus de 5 000 propositions soumises.

9 février

● **Webinaire** de clôture du projet européen Play'In qui promeut l'inclusion sociale et professionnelle des jeunes par le sport. Intervention de José Perez (coach de football au Youth Sports Club de Santa Fe en Espagne) et Juan Pablo Gutierrez (chargé de projet à la Ligue d'Ile-de-France de Rugby).

11 & 12 février

● Participation de FACE au Hackathon4women organisé par l'un des partenaires du projet ACTIV (Acting & Collaborating to Tackle Intimate Violence). 4 initiatives concrètes ont émergé afin de favoriser la communication entre les acteurs impliqués dans le retour à l'emploi des femmes victimes de violences conjugales.

MARS

8 mars

● **Publication de la lettre de recommandations pour le logement des femmes victimes de violences conjugales** à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes. Les entreprises signataires de la lettre : la Fondation Kering (Béatrice Lazat), L'Oréal (Jean-Claude Legrand), Korian (Rémi Boyer, DRH), le Fonds de Solidarité Oucare (Julie Delpech), BNP Paribas (Sofia Merlo), PWC (Valérie Vezinhel), EPNK (Perrine Franzi). Avec les soutiens du groupe EDF, d'Action Logement, des associations Une Femme Un Toit, La Maison des Femmes et Women Safe, ainsi que de la Fédération Nationale Solidarité Femmes.

11 mars

● **Webinaire** « Simplifier l'engagement des entreprises pour aller à l'essentiel : être utile aux bénéficiaires » qui a réuni plus de 150 personnes. Avec la participation d'Halim Abdellatif, (ANCT et représentant du ministère de la Cohésion des Territoires au sein du Conseil d'Administration de FACE), Thierry Costes (FACE Grand Toulouse) Philippe Degery (Groupe Carrefour) Thibault Guilluy (Haut-commissariat à l'emploi et à l'engagement des entreprises), Valérie Jimenez (Jimenez Transports) Cécile Roblez (FACE Var) et Nathalie Vitrat (DIRECCTE Occitanie).

Les temps forts de 2021 Une année de rencontres et d'échanges

AVRIL

Rencontre entre FACE et l'association SOS Femmes Vendée, la Cob Mobile (lauréat du prix « Innovation et Prévention santé sur les territoires fragiles » lors de la 10^{ème} édition du Concours S'engager Pour les Quartiers ») et le CIDFF du Doubs dans le cadre du projet ACTIV.

MAI

5 mai ● Lancement du projet **Via L'Emploi 2** en partenariat avec l'Agefiph

10 & 11 mai ● Sessions de sensibilisation organisées par la Fondation et co-animées par la Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF) afin d'appréhender les violences conjugales et de comprendre comment accueillir le témoignage d'une collègue.

17 & 18 mai ● Lancement du projet européen WE GO !3 qui vise à favoriser l'insertion socioprofessionnelle des femmes confrontées aux violences conjugales. Le projet, cofinancé par le programme européen « Droits, égalité et citoyenneté » rassemble ActionAid Italia, Istituto per la Ricerca (Italie), Center for Sustainable Communities Development (Bulgarie) Rel.Azioni Positive Società Cooperativa Sociale (Italie) et Women's Centre of Karditsa (Grèce).

17 mai ● Laurence Drake, Déléguée Générale de FACE, est signataire de la tribune « Agissons collectivement pour un monde plus inclusif » à l'initiative de l'Autre Cercle, association de référence pour l'inclusion des personnes LGBT+ au travail.

27 mai ● Restitution des recommandations issues des groupes de travail avec les clubs FACE. 24 sessions ont été organisées autour de 4 thématiques : relations financières, refondation de la relation entre les clubs et la Fondation, mise en œuvre de la raison d'être de FACE, gestion des relations au sein de la Communauté.

JUIN

3 juin ● Webinaire « S'engager pour les jeunes en région Centre-Val de Loire ». Avec la participation de Daniel Coutinho (Président de l'association Premiers 2 cordée), Jean-Yves Douchez (Haut-Commissaire régional à la lutte contre la pauvreté), Laurence Drake (Déléguée Générale de la Fondation FACE), Laurent Fesneau (Délégué Général de la Fondation Orléans sous égide de FACE), Isabelle Mestre (Chargée de projet, Fédération des acteurs de la solidarité région Centre), Stéphanie Turbé (Directrice du développement Humain chez Valloire Habitat-Bailleur) et Simon Karleskind (Sous-préfet à la relance et à la transformation, préfecture de la région Centre-Val de Loire).

Les temps forts de 2021 Une année de rencontres et d'échanges

22 juin ● Annonce des lauréats de la 10^{ème} édition du Concours S'engager pour les Quartiers.

29 juin ● Participation de Laurence Drake (Déléguée Générale de la Fondation FACE) à la table ronde « Les inégalités en France en 2021, on en parle ? » organisée par la Banque Postale. Avec la participation de Jérôme Fourquet (Directeur du pôle Opinion et Stratégies d'entreprises du Groupe IFOP) et Julien Darmon (Directeur Général d'Eclairs)

30 juin ● FACE devient porteur d'engagements de la coalition d'actions « Violences basées sur le genre » pour le Forum Génération Egalité de l'ONU Femmes. La Fondation s'engage notamment à sensibiliser au rôle clé des entreprises sur les violences conjugales.

JUILLET

1^{er} juillet ● Laurence Drake membre du jury du palmarès Giverny-Le Point des 50 leaders engagés de moins de 40 ans qui contribuent à l'accélération de la transformation écologique et sociale de la France.

1^{er}, 8, 13 et 22 juillet ● Summer camp des clubs FACE pour la rénovation de la Job Academy.

9 juillet ● Conseil d'Administration de FACE durant lequel les préconisations formulées à la suite des groupes de travail ont été partagées. Les deux nouveaux représentants de la Communauté FACE ont également été accueillis au sein du CA.

SEPTEMBRE

1^{er} septembre ● Échange entre Elisabeth Moreno (ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances) et Laurence Drake (Déléguée Générale de la Fondation FACE) sur l'impact de l'engagement des entreprises contre les violences conjugales. Avec la participation de Céline Bonnaire (Déléguée Générale de la Fondation Kering) Anne-Sophie Nomblot (Présidente du réseau SNCF Mixité), Julie Etienne (Conseillère sociale, Erilia) et Sabine Gourgeon (Directrice Régionale Ile-de-France, Korian).

3 septembre ● FACE partenaire du Forum de Giverny, l'équipe nationale a participé aux groupes de travail « Financer la transition écologique dans les territoires », « Les jeunes : priorité post-Covid », « Anticiper les métiers d'avenir ».

14 et 15 septembre ● Participation de FACE et des clubs FACE Paris et FACE Yvelines au Salon Jeunes d'Avenir.

Les temps forts de 2021
Une année de rencontres et d'échanges

OCTOBRE

- 12 octobre** ● Participation de FACE et du club FACE Limousin Périgord au « Forum régional de l'emploi et de l'insertion professionnelle en faveur de l'intégration des réfugiées en Nouvelle-Aquitaine » à l'occasion de la « Semaine de l'intégration » initiée par la Délégation interministérielle à l'accueil des réfugiés et la Direction générale des étrangers de France.
- 14 & 27 octobre** ● Sessions de sensibilisation aux violences conjugales et à l'accueil du récit des victimes de violences conjugales organisées par la Fondation et co-animées par la Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF)
- 18 octobre** ● Cérémonie de remise des prix de la 10^{ème} édition du Concours S'engager Pour les Quartiers au ministère de la Cohésion des territoires (ANCT)
- 19 octobre** ● Participation de la Fondation FACE au Bootcamp « Innovation pour l'inclusion » organisé par l'Agefiph dans le cadre du projet Via L'Emploi 2.
- 21 octobre** ● Webinaire « Les transitions professionnelles dans les Quartiers Politique de la Ville » organisé par la Fondation FACE. Participation de CSR Europe, l'ANCT, Cités de l'emploi et Manpower.
- 21 & 22 octobre** ● Rencontre entre les partenaires du projet ACTIV à Bruxelles, à l'occasion de la deuxième réunion transnationale. Deux journées intenses, riches en échange autour du projet et de la publication du guide sur les défis de la réinsertion socioprofessionnelle.

NOVEMBRE

- 2 novembre** ● Lancement de la seconde saison du podcast du réseau OneInThreeWomen à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Chaque semaine, durant tout le mois de novembre, un nouvel épisode a mis en avant le témoignage d'une personne ayant été confronté, au cœur d'une entreprise, à ce type de violences.
- 23 novembre** ● Signature de la Charte de l'Engagement « OneInThreeWomen ». Quatre nouvelles entreprises rejoignent les signataires et s'engagent contre les violences conjugales. En présence de Madame la ministre Elisabeth Moreno, Martha Stein-Rochas (Agence française de développement), Hélène Tagliabue (Legrand) Elizabeth Tchoungui (Orange) et Frédéric Potier (Groupe RATP).

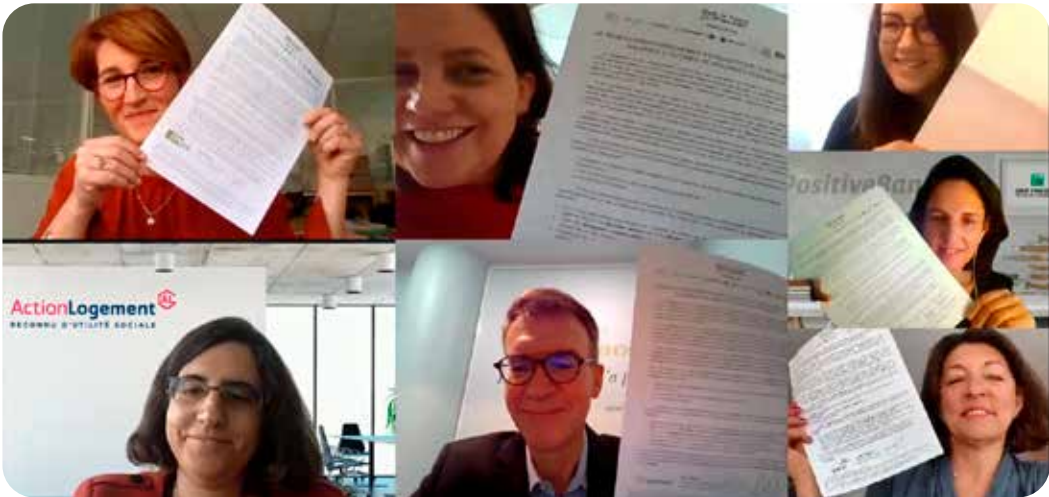
Les temps forts de 2021
Une année de rencontres et d'échanges

- 25 novembre** ● Participation de FACE à l'événement « Les entreprises s'engagent » dédié au plan #1jeune1solution et la mise en place des clubs départementaux « les entreprises s'engagent », à l'Olympia, organisé par le Haut-Commissariat à l'emploi et à l'engagement des entreprises.

Publication du guide dédié à l'insertion socioprofessionnelle des femmes confrontées aux violences conjugales à l'occasion de la 21^{ème} journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes dans le cadre du projet ACTIV.
- 30 novembre** ● Atelier « Salariés et citoyens : les clés pour vous engager ! » organisé par la Fondation FACE, en partenariat avec Vendredi pour favoriser l'engagement des collaborateurs d'entreprises dans le cadre de l'opération Giving Tuesday.

DÉCEMBRE

- 2 décembre** ● Hackathon « La réinsertion socioprofessionnelle des femmes victimes de violences conjugales » organisé par la Fondation FACE dans le cadre du projet ACTIV. En présence de la Fondation Kering, l'Oréal, le CIDFF 93, la Fédération Nationale Solidarités Femmes, le club FACE Seine-Saint-Denis, la Délégation aux Victimes de la Police Nationale.
- 15 décembre** ● Rencontre d'Alain Roumilhac, Président de la Fondation FACE, avec les présidents des clubs FACE.





L'ÉQUIPE NATIONALE EN CHIFFRES



La FRUP est composée de :

- **36** salariés
- **6** stagiaires et alternants
- **4** salariés en mécénat de compétences



- **65** instances de clubs auxquelles l'équipe nationale a participé (sur environ 90)

- **12** réunions présidents ont été organisées

- **42** réunions directeurs ont été organisées

- **105** COMEX des fondations abritées auxquelles l'équipe nationale a participé



Quelques exemples d'actions menées par l'équipe nationale de FACE

- Plus de **300** personnes ont participé aux **4** webinaires organisés par la Fondation FACE
- Plus de **760** personnes ont été sensibilisées au Concours S'engager Pour les Quartiers
- Plus de **2400** personnes ont écouté les podcasts OneInThreeWomen (saison 1 et saison 2)
- **650** jeunes orientés lors du Salon Jeunes d'Avenir
- Don de DELL de **400** ordinateurs à l'ensemble de la Communauté FACE





LA COMMUNAUTÉ
FACE

Une communauté d'acteurs engagés

La Fondation FACE, Reconnue d'Utilité Publique, et sa Communauté d'acteurs engagés partagent un même objectif : lutter contre toutes formes d'exclusion, de discrimination et de pauvreté, au service des personnes les plus vulnérables.

EN 2021, LA COMMUNAUTÉ FACE EST COMPOSÉE DE :

- **1** Fondation Reconnue d'Utilité Publique (FRUP)
- **38** fondations abritées
- **44** clubs (associations loi 1901)
- **4** structures de médiation
- **1** SIAE

LA FRUP : selon la loi du 23 juillet 1987, « la fondation est l'acte par lequel une ou plusieurs personnes physiques ou morales décident l'affectation irrévocable de biens, droits ou ressources à la réalisation d'une œuvre d'Intérêt Général et à but non lucratif ». Personne morale de droit privé, sa reconnaissance d'utilité publique lui est accordée par décret en Conseil d'État.

Avec pour raison d'être la lutte contre toute forme d'exclusion, de discriminations et de pauvreté, l'objet social de FACE réside à la fois dans la mobilisation des acteurs économiques, sociaux et institutionnels, l'action concrète auprès de bénéficiaires ou parties-prenantes, le soutien aux acteurs partageant ses enjeux, le plaidoyer, ainsi que la recherche et l'innovation sur son objet.

FACE, en sa qualité de FRUP, doit poursuivre une œuvre d'intérêt général, et accompagner l'ensemble de sa Communauté dans ce cadre.

LES FONDATIONS ABRITÉES

La Fondation FACE abrite 38 fondations présentes dans toute la France. Ces fondations abritées sous égide de FACE partagent la personnalité morale de la Fondation. Elles peuvent être des fondations territoriales, constituées en lien avec une collectivité locale, des fondations d'entreprise ou encore des fondations thématiques, qui abordent l'objet de FACE par un prisme spécifique.

Elles organisent leurs actions selon trois modes d'intervention :

- **Des fondations territoriales**, qui fédèrent différents acteurs (collectivités territoriales, entreprises de toutes tailles, société civile) au service de la lutte contre l'exclusion, les discriminations et la pauvreté sur un territoire défini ;

- **Des fondations d'entreprise**, qui ont pour vocation de mener à bien les engagements sociaux et sociétaux d'une entreprise, quels que soient sa taille et son territoire d'implantation ;

- **Des fondations thématiques**, dont l'objet est dédié à la réponse à un besoin social ou sociétal spécifique.

DES FONDATIONS DISTRIBUTIVES, TIERS-LIEUX DE L'ACTION SOLIDAIRE

Dans un contexte sanitaire toujours sensible, les fondations sous égide de FACE ont su maintenir leurs activités et développer de nouveaux projets.

Le mécénat a lui aussi connu des évolutions. Les entreprises ont pour la plupart renouvelé leurs activités de mécénat au profit des fondations abritées par FACE, avec un accroissement du mécénat non financier tel que le mécénat en nature ou le mécénat de compétences. Cette tendance a été particulièrement forte au sein des fondations territoriales et des



ZOOM : LES FONDATIONS TERRITORIALES SOUS ÉGIDE DE FACE EN 2021

Fondation Cannes
Fondation du Dunkerquois Solidaire
Fondation du Nord
Fondation Orléans
Fondation SolidaRen

fondations d'entreprises, comme l'illustre le cas de la fondation SolidaRen qui a pu assurer le développement d'un pan d'activité dédié à l'outillage et à la professionnalisation des associations du territoire grâce, notamment, à des mises à disposition de locaux. Cela a aussi été le cas de la Fondation Legrand ou de la fondation SYD, qui soutiennent le développement du mécénat de compétence de courte durée pour professionnaliser les acteurs associatifs.

En complément de leur fonction distributive, les fondations abritées jouent de plus en plus souvent un rôle de « tiers-lieux » et permettent de rapprocher l'entreprise et les associations.

FACE ABRITANTE : LA FIN DE LA RÉFORME

La réforme de notre fondation abritante s'est poursuivie en 2021 afin de parachever la construction d'un abri sécurisant pour nos fondations et aligné avec les exigences actuelles.

FACE a bénéficié pour cela de l'expertise d'un contrôle interne, qui a assuré l'audit de l'ensemble des règles et des pratiques installées par notre fondation en 2020. Ces travaux ont permis d'affiner nos processus de gestion des fondations sous égide. A titre d'exemple, les procédures de prévention des risques de conflit d'intérêt ont été renforcées. Les nouvelles règles de gestion des fondations sous égide de FACE ont été actualisées et diffusées en septembre 2021.

Avec l'appui du cabinet FIDAL, notre fondation a affiné son positionnement par rapport à la notion

d'Intérêt Général. Rigoureux et exigeant, il a été partagé aux dirigeants de nos fondations abritées qui ont pu bénéficier d'une formation dédiée. Dans un contexte d'accroissement des contrôles et d'extension des compétences des vérificateurs fiscaux (Loi du 24 août 2021), ces démarches doivent nous permettre de mieux anticiper les risques. Dans cette dynamique, plusieurs fondations abritées ont procédé à d'importantes réformes, avec l'appui de leur fondation abritante, afin d'aligner leurs pratiques avec l'Intérêt Général. Des dissolutions de fondations trop éloignées de la raison d'être et de l'objet social de FACE se sont par ailleurs poursuivies en 2021.

En tant que fondation abritante, FACE garantit la conformité des pratiques de ses fondations sous égide. Elle participe à ce titre à l'ensemble des Comités Exécutifs.

Ce fonctionnement permet aux collectifs à l'origine de la fondation abritée (les membres fondateurs) de se concentrer sur leurs engagements au service de l'Intérêt Général.

Un moyen de mobiliser conjointement l'entreprise et des pouvoirs publics en faveur d'engagements solidaires

Pour la Fondation FACE, les fondations territoriales sont avant tout des espaces permettant l'implication conjointe et coordonnée des entreprises et des pouvoirs publics. Les élus comme les dirigeants d'entreprises ont en effet besoin de lieux de coopération spécifiques, hors des cadres traditionnels du partenariat public-privé, pour agir ensemble au profit des acteurs engagés dans leurs territoires.



Au sein des Comités Exécutifs des fondations territoriales sous égide de FACE, entreprises et acteurs publics disposent chacun d'une voix. Cette situation d'égalité permet d'établir une gouvernance équilibrée, où chacun peut apporter un point de vue et une expertise ciblée pour alimenter un projet commun.

Un outil de proximité permettant de répondre efficacement aux besoins propres à chaque territoire

Pour être efficace et durable, l'action solidaire doit être définie et conduite au niveau territorial. Implantées localement, le plus souvent à l'échelle d'un bassin de vie ou d'un département, les fondations territoriales répondent à ce besoin de proximité. Capables d'identifier et d'analyser les besoins propres à chaque territoire et à ses habitants, elles conçoivent des réponses adaptées en mutualisant les ressources disponibles localement et en s'appuyant sur les savoirs-faires déjà disponibles.

Un moyen d'agir collectivement au service de l'Intérêt Général

Les fondations territoriales sous égide de FACE sont des espaces d'action collective, permettant de croiser les regards et les expertises des sphères publiques et privées, mais également ceux de la société civile, des habitants, du monde académique ou encore des bénéficiaires eux-mêmes. Ce mode d'action collectif permet de construire des réponses plus durables en impliquant les forces en présence sur le territoire, dès la conception des projets.

Ainsi, chaque fondation territoriale sous égide de FACE dispose d'une gouvernance qui lui est propre, afin d'associer au bon niveau chaque partie prenante.

LES CLUBS FACE

Les clubs FACE sont des associations de loi 1901 dont la gouvernance est composée par une ou plusieurs collectivités territoriales et par les entreprises du territoire. Chaque club est lié à la Fondation par une convention d'agrément qui lui permet de déployer les projets nationaux portés par FACE, d'utiliser le nom FACE et de bénéficier des forces et atouts de la Communauté FACE tout en contribuant à l'enrichir.

En 2021, afin de répondre au plus près aux besoins de nos bénéficiaires, la Fondation a engagé un travail collaboratif avec l'ensemble des clubs. Articulé autour de 4 grandes thématiques, entre autres la mise en œuvre de la raison d'être de la Fondation, FACE et les clubs se sont réunis lors de 24 sessions de travail et de réflexion durant tout le printemps.

Les nombreux groupes de travail ont permis d'aborder de nombreux sujets : accompagner les dynamiques régionales, appuyer le déploiement de nouvelles structures sur les territoires en partant des initiatives locales, etc., afin de renforcer la cohésion de la Communauté et le sens de notre action collective.

D'autres structures associées telles que des associations spécialisées dans la médiation sociale ou des associations déployant des actions FACE partagent la raison d'être de FACE.

Aujourd'hui, la Fondation est membre de la fédération associative France Médiation et a participé aux réflexions avec d'autres réseaux comme LaFédé et le Réseau National PIMMS Médiation autour de la création d'un Observatoire de la Médiation sociale. Par ailleurs, certaines structures du réseau FACE (structures de médiation et clubs) sont labellisées Maison France Services.

Ce dispositif vise à améliorer l'accès aux services de proximité (Pôle emploi, CCAS, CAF, caisses de retraite, La Poste, etc.) à travers l'accueil, l'orientation, la mise à disposition et l'accompagnement aux outils numériques.

Les structures de médiation et les points services aux particuliers

Les structures de médiation sociale, les Points Services aux Particuliers (PSP), ainsi que certains clubs FACE proposent des services de médiation adaptés aux besoins des bénéficiaires.

Les médiateurs ont avant tout un rôle d'écoute, de diagnostic, d'orientation, d'accompagnement vers l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne et de promotion de l'inclusion socio-économique.

La proximité et l'ancrage territorial facilitent l'action de médiation et l'accompagnement global des habitants.

Tous les membres de la Communauté FACE (Fondations abritées, clubs FACE, structures de médiation) sont susceptibles d'être mobilisées collectivement pour des actions ponctuelles, dans le cadre de l'objet de FACE et de l'Intérêt Général.

C'est ce qui s'est passé à l'été 2021 lors de l'opération Quartiers d'été, en lien avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.

TÉMOIGNAGE HAUT COMMISSAIRE À LA PAUVRETÉ OCCITANIE

« FACE Occitanie, lieu unique de rencontre des entreprises engagées, est un partenaire clef du Commissaire sur les enjeux de prévention et de lutte contre la pauvreté en région Occitanie, à la lumière du nombre d'actions répondant à la lutte contre les exclusions, à l'instar de sa mobilisation notable sur les entreprises inclusives.

FACE est impliquée dans la dynamique régionale de lutte contre la pauvreté, en co-animant trois groupes de travail de la stratégie pauvreté : « Engagement des entreprises », « Insertion » et « Pauvreté en milieu rural ». Au-delà, FACE Occitanie s'est mobilisée pour la réussite de la deuxième conférence annuelle de lutte contre la pauvreté (Albi,

28 octobre 2021) à travers son investissement sur plusieurs stands et tables rondes, ainsi que par une très belle exposition.

FACE s'est également positionnée depuis le confinement d'avril 2021 dans une logique partenariale, sur une action innovante d'égalité des chances, en initiant des immersions en entreprises pour les jeunes du bidonville de la Flambère (Toulouse) dans l'objectif de leur ouvrir le champ des possibles. Cette action a vocation à être reprise et étendue dans d'autres territoires occitans. Vraiment, voici une belle coopération ! »

Eric Pélisson, Commissaire à la prévention et à la lutte contre la pauvreté, Préfecture de la région Occitanie





ZOOM : QUARTIERS D'ÉTÉ : LA COMMUNAUTÉ FACE S'ENGAGE TOUT L'ÉTÉ AUX CÔTÉS DE SES BÉNÉFICIAIRES

Afin de répondre à sa mission de lutte contre l'exclusion, les discriminations et la pauvreté, et de répondre à l'ambition forte de l'Etat en faveur des Quartiers Politique de la Ville, FACE a répondu à l'appel de l'Etat pour lancer et coordonner un mouvement d'engagement centré sur trois axes, déjà expérimentés par une dizaine de clubs FACE en 2020 :

1 La mise en place d'ateliers de sensibilisation et de médiation numérique, sous forme d'accompagnement individuel et/ou collectif, en cohérence avec l'ambition de l'Etat de promouvoir l'accès aux sciences et à la culture, mais aussi de valoriser les dynamiques inter-générationnelles ;

2 La découverte des métiers, des secteurs d'activité, des formations (dont l'alternance et l'apprentissage) et des entreprises, profitant de la période estivale pour rapprocher les jeunes de l'entreprises, en lien avec les Cités Educatives ;

3 Le développement de job dating et d'ateliers de préparation à l'insertion professionnelle, y compris des initiatives visant à lever les freins périphériques à l'emploi, en cohérence avec la demande de nos partenaires publics de développer des actions centrées sur l'emploi, en lien avec les Cités de l'Emploi*.

Grâce à l'action conjuguée des clubs FACE, des fondations sous notre égide et des structures de médiation, Quartiers d'été a permis à plus de 3 600 bénéficiaires de participer à l'un des 143 ateliers et rencontres déployés durant tout l'été. Plus de 500 collaborateurs d'entreprises se sont engagés, et 280 entreprises et partenaires se sont mobilisés à nos côtés.

* Ces 3 axes d'action répondent aux axes « Sensibiliser », « Former » et « recruter » du PaQte.

Les structures d'insertion par l'activité économique

FACE a créé et développé plusieurs structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) dans différents domaines. Dès 1993, un projet de création d'un Centre d'Action Économique (CAE) visait à associer des entreprises proches des quartiers nord de Marseille à des structures locales d'insertion pour apporter des solutions pérennes d'emploi aux personnes accompagnées.

Ces structures, lancées il y a plusieurs années, disposent d'une forte autonomie de fonctionnement et ne sont pas intégrées à la communauté FACE. Dans ce cadre, leurs bénéficiaires ne sont pas pris en compte dans la liste des bénéficiaires de FACE.



TÉMOIGNAGE

FACE VAR - UN CLUB ANIMATEUR DE L'ENGAGEMENT DES ENTREPRISES SUR SON TERRITOIRE, AU SERVICE DES BÉNÉFICIAIRES

« Cette année, de nouveaux dispositifs ont été lancés permettant d'expérimenter et de mieux travailler ensemble sur les territoires. Je citerai en particulier les Cités Educatives et Cités de l'Emploi dans lesquelles plusieurs communes de la Métropole sont engagées. Notre association y est impliquée et apporte sa contribution autant qu'elle le peut.

En 2021, les entreprises engagées dans le cadre du Paqte et du Plan 10 000 entreprises sont restées présentes, dans les actions. Elles ont été force de proposition pour nous challenger et nous accompagner dans une démarche d'innovation et d'amélioration continue

pour mieux répondre aux besoins des publics que nous accompagnons. Merci à elles, toutes, qu'elles soient grands groupes, PME ou TPE.

Un merci tout particulier aux entreprises membres de notre conseil d'administration qui donnent de leur temps, bénévolement, pour assurer la gouvernance de notre association.

Et bien évidemment, un immense merci aux salariés de FACE Var qui, cette année encore, ont fait preuve de tant de dynamisme et de créativité. »

Cécile Roblez,
directrice de FACE Var

TÉMOIGNAGE

FACE OCCITANIE - UN FACILITATEUR DE LA COOPÉRATION ENTRE LES CLUBS FACE

« Depuis près de 4 ans les 6 clubs Face d'Occitanie (Pays Catalan, Grand Toulouse, Aude, Gard, Hérault et Aveyron-Tarn) ont décidé de consolider leur collaboration au sein de FACE Occitanie.

Tout en conservant leur identité propre, ce rapprochement de nos clubs a permis de créer une dynamique positive de partage d'initiatives, de créativité et de plaisir à construire ensemble pour renforcer l'impact de nos actions auprès des publics bénéficiaires.

Ainsi, nous avons pu rassembler cette année à la Cité de l'Espace de Toulouse, dans un lieu emblématique pour parler de technologie et des rêves de découvertes et de connaissances, près de 250 élèves des collèges de nos territoires pour participer au Défi TECHNIK.

La région Occitanie nous a accordé sa confiance pour tester auprès de 100 entreprises le

« Diagnostic Green New Deal » visant à développer et expérimenter un outil de mesure de l'impact social et environnemental des TPE et PME.

Le Commissaire à la Lutte contre la précarité nous a confié la co-animation de trois task-forces régionales et nous a associés étroitement à la réalisation de la Conférence régionale de lutte contre la pauvreté à Albi.

Face Occitanie est un véritable levier de création d'opportunités pour développer des actions d'ampleur, pour convaincre et mobiliser de nouveaux partenaires et pour fédérer les équipes de nos clubs autour de projets communs.

Là où existe une volonté, il y a un chemin : celui que nous avons ouvert à FACE Occitanie, sa réussite, en est l'expression concrète. »

Alain Picasso - Président de
FACE Occitanie

Rejoindre la communauté FACE

Trois conditions sont nécessaires pour rejoindre la Communauté FACE :

- 1 La volonté d'au moins une collectivité territoriale et d'un service de l'Etat, pour garantir le lien avec l'Intérêt Général ;
- 2 L'engagement d'entreprises qui souhaitent participer, à leur échelle, à lutter contre l'exclusion, les discriminations et la pauvreté ;
- 3 La complémentarité par rapport aux actions déjà déployées sur le territoire cible.

En prenant contact avec l'équipe de la Fondation, les porteurs de projet peuvent présenter leurs initiatives, ce qui permet à l'équipe de :

- déterminer la forme juridique la plus adaptée aux besoins du territoire (fondation abritée, club FACE, association loi 1901...) ;
- accompagner le porteur de projet dans la mise en place de la structure, en lien avec les services de l'Etat et les entreprises partenaires de FACE ;
- favoriser le lien avec nos partenaires pour développer des complémentarités lorsque cela est pertinent.



FOCUS LA GOUVERNANCE D'UN CLUB FACE

Association loi 1901, un club FACE voit le jour lorsque deux conditions sont réunies :

- Des dirigeantes et des dirigeants d'entreprises souhaitent s'engager sur leur territoire avec des acteurs publics pour lutter contre l'exclusion de personnes vulnérables ;
- Ce collectif engage une contractualisation avec une collectivité territoriale - ville, agglomération, département ou région.

Chaque club est présidé par un dirigeant ou cadre d'entreprise, agissant à titre bénévole au nom de son entreprise engagée dans le club, appuyé par un conseil d'administration et animé par une équipe de salariés. Les interventions des clubs se déclinent autour d'actions de formation, de sensibilisation, d'accompagnement des bénéficiaires issus notamment des Quartiers Politique de la Ville et des zones rurales.

Les clubs FACE sont largement engagés dans les dispositifs d'animation territoriale et de mobilisation des entreprises :

- à l'échelle régionale, par le biais de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté portée par le ministère des Solidarités et de la Santé ;
- à l'échelle départementale, dans le cadre du programme porté par le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion « La France, une chance. Les entreprises s'engagent » (plan 10 000 entreprises) ;
- au niveau local dans les quartiers via le PaQte, porté par le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, en charge de la Ville, qui peut s'articuler avec des politiques publiques thématiques comme les Cités éducatives.

TÉMOIGNAGE FACE CÔTE D'OPALE AU CŒUR DES ACTIONS DE MÉDIATION



« FACE Côte d'Opale a été créée en 2009 sur le territoire du Calaisis, avant de développer ses actions sur la Côte d'Opale et sur Saint Omer. L'association œuvre depuis 2010 sur des actions de médiation sociale.

En 2010, une seule action de médiation était mise en place. Aujourd'hui, ce sont entre 15 et 25 actions de médiation déployées annuellement, elles sont mises en œuvre par une équipe de 10 médiateurs.

Le volet « inclusion et précarité » est un axe majeur de développement et de réponses stratégiques aux besoins des acteurs du territoire. Le but est de faciliter l'accès aux droits, de former et de sensibiliser les habitants à la consommation responsable, aux usages du numérique, à la maîtrise des énergies, à lutter contre le surendettement, au maintien à domicile et au bien vivre dans le logement.

Ce volet permet de contribuer à plus d'équité dans l'accès aux droits, aux biens et aux services essentiels, à travers les accueils, l'appartement pédagogique, et les visites à domicile ou en bureaux de poste.

FACE Côte d'Opale se positionne aux côtés des entreprises afin de favoriser la médiation sociale, la maîtrise des usages du logement et l'accès aux droits pour les publics les plus vulnérables.

Reconnaissance et expérience

Depuis 2018, FACE Côte d'Opale bénéficie du Label « Point Conseil Budget » acquis par son expérience et ses compétences à accompagner des publics sur les questions budgétaires.

FACE Côte d'Opale est reconnue « PMS », Partenaire de médiation sociale des entreprises ENGIE, La Poste, EDF, Suez, Engie Home services, Habitat Hauts de France, GRDF, GTR et Terre d'Opale habitat.

Plateforme mobilité, FACE Côte d'Opale prescrit, accorde et évalue l'obtention d'aides financières pour l'employabilité des jeunes et des intérimaires.

Financé par le conseil départemental, FACE Côte d'Opale anime de nombreuses actions au profit de différents publics : les personnes en perte d'autonomie, les propriétaires ou locataires en précarité énergétique.

Sur le volet numérique, l'équipe de médiation intervient depuis 2013 en bureaux de poste (dont certains étaient en cours de labellisation France Services) pour accompagner les clients vulnérables à l'utilisation des outils numériques, et répondre à leurs besoins en termes d'accès aux droits.

Depuis 2019, des ateliers numériques sont animés au bénéfice des habitants, et depuis 2021, le club d'entreprises a obtenu le label « APTIC ».

Dernièrement, FACE Côte d'Opale a été labellisé France Services, pour ses 2 antennes de Calais, situées en quartiers prioritaires.

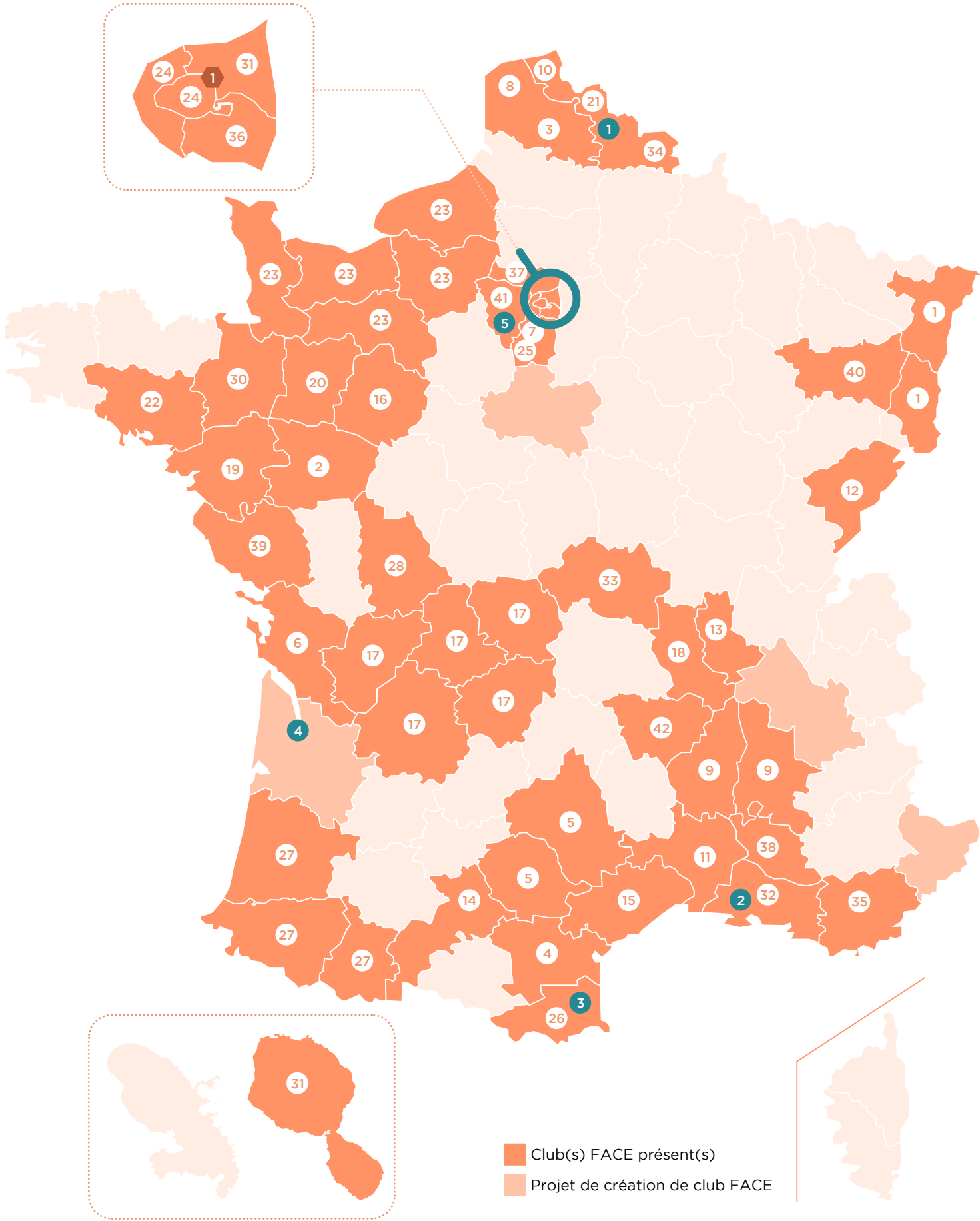
Un accueil polyvalent de qualité est donc proposé aux usagers, par des agents formés pour les accompagner dans leurs démarches auprès de nombreux acteurs publics (La poste, la Carsat, La MSA, Ma CPAM, la CAF, la DDFiP, Pôle Emploi, le Centre départemental d'Accès aux Droits...)

Les usagers peuvent y être accompagnés, sur toutes les questions liées aux droits. Un accès à un ordinateur leur est réservé et au besoin un accompagnement par une médiatrice.

Dans le cadre d'une amélioration continue, le club a pour souhait d'obtenir d'ici 2023, la certification AFNOR Médiation sociale, qui serait avant tout une reconnaissance de la qualité du travail effectué par l'équipe au quotidien. »

Karine Sabatier, Directrice adjointe du club FACE Côte d'Opale

Carte des acteurs du Réseau FACE



CLUBS FACE

- 1 FACE Alsace
- 2 FACE Angers-Loire
- 3 FACE Artois
- 4 FACE Aude
- 5 FACE Aveyron-Tarn
- 6 FACE Charente-Maritime
- 7 FACE Corbeil-Essonnes
- 8 FACE Côte d'Opale
- 9 FACE Drôme-Ardèche
- 10 FACE Flandre Maritime
- 11 FACE Gard
- 12 FACE Grand Besançon
- 13 FACE Grand Lyon
- 14 FACE Grand Toulouse
- 15 FACE Hérault
- 16 FACE Le Mans Sarthe
- 17 FACE Limousin Périgord
- 18 FACE Loire
- 19 FACE Loire-Atlantique
- 20 FACE Mayenne
- 21 FACE Métropole Européenne de Lille
- 22 FACE Morbihan
- 23 FACE Normandie
- 24 FACE Paris Hauts-de-Seine
- 25 FACE Paris Saclay
- 26 FACE Pays Catalan
- 27 FACE Pays de l'Adour
- 28 FACE Poitiers-Châtellerauld Agglomérations
- 29 FACE Polynésie Française
- 30 FACE Rennes
- 31 FACE Seine-Saint-Denis
- 32 FACE Sud-Provence
- 33 FACE Territoire Bourbonnais
- 34 FACE Thiérache
- 35 FACE Var
- 36 FACE Val-de-Marne
- 37 FACE Val-d'Oise
- 38 FACE Vaucluse
- 39 FACE Vendée
- 40 FACE Vosges
- 41 FACE Yvelines
- 42 FACE 43 Haute-Loire

STRUCTURES ASSOCIÉES

- 1 INTERFACES
- 2 MEDIANCE 13
- 3 MEDIANCE 66
- 4 PASSERELLES
- 5 PSP SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
FACE Tunisie

STRUCTURE D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (SIAE)

- 1 LEMON AIDE





FONDATIONS SOUS ÉGIDE DE FACE

Fondation SYD

Fondation Agissons Pour Tous Les Enfants

Fondation FIER (ratifiée sous le nom de Paris Inclusion 2018)

Fondation Frédéric Sausset, ma course à la vie

Fondation Time 2 start

Fondation Orléans

Fondation Egalité Mixité

Fondation Cap devant

Fondation Innovations Pour les Apprentissages

Fondation Pass'sport pour l'emploi

Fondation Simplon

Fondation du Nord

Fondation Ma chance Moi Aussi

Fondation Cannes

Fondation Mozaïk

Fondation Mutualia Grand Ouest, Agir pour l'avenir

Fondation Flamenca

Fondation ALYL

Fondation Culturespaces

Fondation du Dunkerquois Solidaire

Fondation Avignon Festival et Compagnies

Fondation AZERTY pour l'écriture inclusive

Fondation pour l'Institut de l'Engagement

Fondation Laboratoire de la Mobilité Inclusive

Fondation SolidaREN

Fondation Les Humains Véritables

Fondation Sparring Capital

Fondation du Goût

Fondation Territoires Solidaires

Fondation Autisme France - AFRIS

Fondation Legrand

Fondation Hermione

Fondation Viva Fabrica
(ex « Usine Extraordinaire »)

Fondation du Capitalisme Responsable

Fondation Cuisine Mode d'Emploi(s)



LES PROJETS DE LA FONDATION

UNE COMMUNAUTÉ MOBILISÉE POUR SES BÉNÉFICIAIRES

La crise sanitaire a révélé les fragilités de publics déjà vulnérables et créé de nouvelles exclusions. Dans la continuité des travaux engagés en 2020 pour répondre à l'urgence sanitaire et sociale, FACE a poursuivi l'accompagnement de ses bénéficiaires avec pour unique mission : faire reculer toutes formes de discrimination, de pauvreté et d'exclusion.

FACE s'engage à apporter des solutions durables en réponse à des problématiques délicates, dans des lieux enclavés, auprès de personnes vulnérables qu'il est nécessaire d'accompagner dans et vers la formation et l'emploi, pour l'égalité des chances dans l'éducation et la culture, ainsi que contre les fractures sociales, les précarités liées à la vie quotidienne et pour l'accès aux droits, aux biens et aux services essentiels pour toutes et tous.

En 2021, la Fondation a poursuivi ses actions envers les plus jeunes, notamment les étudiants isolés et les jeunes déscolarisés. FACE et sa Communauté, en renforçant la coopération École-Entreprise, ont accompagné plus de 25 000 élèves des collèges et lycées de quartiers prioritaires mais également des élèves scolarisés hors de ces quartiers. Nos différents programmes, comme Wi-Filles ou TEKNIK, leur permettent d'enrichir leurs possibilités d'orientation. La découverte des métiers (visites d'entreprises, intervention de collaboratrices et collaborateurs, etc.) et l'accompagnement (ateliers immersifs et mentorat) sont la clef de l'action de FACE pour la réussite des élèves accompagnés.

La Fondation a également porté une attention particulière à la question de la vulnérabilité de ses bénéficiaires, dans les quartiers et les territoires ruraux, confrontés à de nombreuses fractures au quotidien : perte du lien social, manque d'accès aux biens et services essentiels, etc. C'est ainsi que FACE a poursuivi le développement de ses actions en faveur de l'inclusion numérique, de l'éducation budgétaire ou encore de la réduction de la facture énergétique des foyers précaires par les écogestes.

FACE a poursuivi son engagement pour aider les femmes victimes de violences conjugales dans le cadre du projet OneInThreeWomen, réseau qui mobilise et outille les entreprises pour leur permettre de sensibiliser, orienter et accompagner les collaboratrices et les collaborateurs confrontés à ces violences, ainsi que dans le cadre des projets ACTIV et WEGO!3 dédiés à la question de la réinsertion socioprofessionnelle des femmes victimes de violences conjugales.

Jeunes, seniors, habitants des QPV et des territoires ruraux, chômeurs de longue durée, femmes victimes de violence, personnes en situation de handicap, migrants primo-arrivants et réfugiés, FACE a démultiplié ses actions en faveur de l'inclusion par l'emploi. Elle propose ainsi différentes options telles que les accompagnements socio-professionnels individuels ou collectifs, les parrainages ou encore les forums pour l'emploi, pour permettre à l'ensemble de ses bénéficiaires de trouver une aide adaptée à leurs besoins.

ACCOMPAGNER LES PLUS JEUNES DANS LA CONSTRUCTION DE LEUR PROJET D'AVENIR

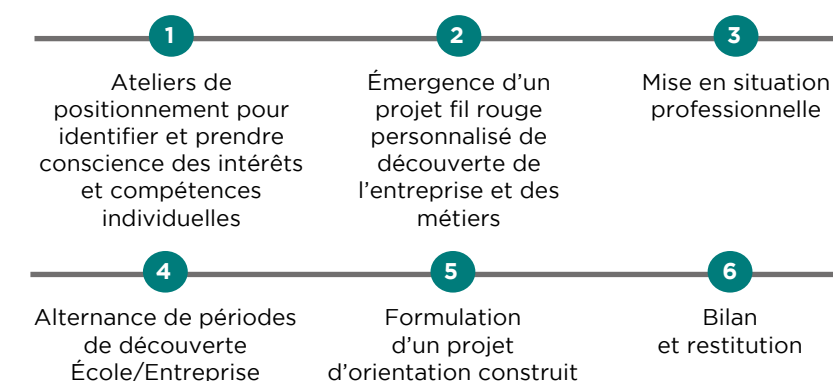
LE MENTORAT



La fin du collège peut être source de nombreux questionnements. Le projet Discovery permet aux élèves en classe de 4^{ème} et 3^{ème} de découvrir le monde de l'entreprise à travers des stages, des visites collectives ou encore des immersions en milieu professionnel tout au long de l'année scolaire, pour découvrir différents métiers, secteurs d'activité et entreprises.

Ainsi, chaque élève bénéficie d'un accompagnement sur mesure et d'un programme de mentorat mené conjointement par un accompagnant FACE et un mentor d'entreprise afin qu'il puisse prendre confiance en lui et trouver sa voie.

Un parcours en 6 étapes est proposé aux élèves :



Au cours de l'année scolaire 2020-2021, 174 élèves ont été accompagnés par 95 collaboratrices et collaborateurs d'entreprise dans 11 établissements scolaires (9 situés en QPV). Pour la première fois cette année, le programme Discovery a été expérimenté avec un groupe de jeunes accompagné par la Fondation Apprentis d'Auteuil, en lien avec le club FACE Vendée.



1 JEUNE, 1 MENTOR

Afin de permettre à un plus grand nombre de jeunes de bénéficier de l'accompagnement d'un mentor au cours de leur scolarité, dans leurs choix d'orientation ou en phase d'insertion professionnelle, FACE a répondu à l'initiative du Gouvernement pour soutenir le développement du mentorat. Lancé au printemps 2021, le dispositif « 1 jeune, 1 mentor » complète le dispositif

« 1 jeune, 1 solution » qui vise à faciliter l'entrée dans la vie professionnelle de tous les jeunes, sur tous les territoires.

Le mentorat est un engagement mutuel entre un jeune et un mentor qui s'inscrit dans la durée : pendant une période d'au moins 6 mois, le mentor et le mentoré sont amenés à se rencontrer plusieurs heures par mois. En 2021, 634 jeunes ont été accompagnés par 16 clubs FACE et une fondation abritée.



En phase d'orientation, les jeunes ont besoin d'appréhender sereinement et concrètement le monde professionnel. La « séquence d'observation en milieu professionnel » en classe de 3^{ème} est le premier contact avec cet univers et une étape clef dans la construction de leur projet d'orientation.

De l'appui à la recherche d'un stage de 3^{ème} à l'accompagnement des élèves durant la période d'ob-

servation en entreprise (individuellement ou en groupe), FACE guide chaque jeune vers une entreprise engagée. Cet accompagnement est renforcé pour les élèves de 3^{ème} scolarisés dans des QPV grâce à la mobilisation des entreprises engagées dans le PaQte.

En 2020-2021, plus de 6 500 élèves ont été accompagnés et préparés à réaliser un stage de 3^{ème} grâce au réseau des clubs FACE.



Événement dédié à la promotion de l'apprentissage et de l'alternance à destination des élèves des collèges et lycées, étudiants, parents, enseignants et personnes en recherche d'emploi ou de reconversion, Osons l'Apprentissage et l'Alternance constitue un temps de rencontre avec les entreprises et les centres de formation. Porté par le club FACE Paris Hauts-de-Seine, #OsonsAA est l'occasion pour les entreprises

de mettre en valeur leur secteur d'activité et pour les visiteurs d'affiner leurs recherches, d'améliorer leur CV et lettre de motivation, et d'échanger avec des collaborateurs d'entreprises.

En 2021, deux sessions de rencontres ont pu être organisées, en mars et octobre, avec près de 70 entreprises et 56 programmes représentés.



Le programme TEKNIK repose sur l'intervention de collaborateurs d'entreprises dans des classes de la 4^{ème} à la 1^{ère}, pour faire découvrir aux élèves les secteurs d'activités des métiers techniques et industriels.

Le programme propose une approche pédagogique et des outils d'animation innovants. Les rencontres, en classe et en distanciel, avec des collaborateurs d'entreprises de différents secteurs permettent à ces jeunes de découvrir des perspectives concrètes d'orientation professionnelle et de connaître les entreprises de leur territoire. Ce programme participe à la déconstruction des stéréotypes liés à ces métiers, dans

un objectif d'égalité des chances et de mixité.

Les élèves sont accompagnés tout au long de l'année dans le cadre de séances de « créativité », au cours desquelles ils réalisent, en équipe, un projet répondant à une problématique liée à l'univers industriel. Un challenge est ensuite organisé dans chaque établissement scolaire, puis entre plusieurs établissements d'une même académie, pour présélectionner les lauréats invités à concourir au défi TEKNIK national, qui récompensera les projets les plus innovants.

En 2020-2021, plus de 9 300 jeunes ont participé au défi TEKNIK dans 26 départements.



Alors que le secteur du digital est en pleine croissance, les filles ne représentent que 19% des effectifs dans les formations numériques. Afin de les encourager vers ces filières, Wi-Filles permet de sensibiliser et de faire découvrir toutes les facettes du digital à des jeunes filles volontaires de 14 à 17 ans. À travers la découverte de différents métiers, le programme vise à développer leur autonomie, leur pouvoir d'agir et de les rendre actrices de leur parcours scolaire et professionnel.

LES FORMATS PRINCIPAUX

Des ateliers de sensibilisation

Ces ateliers s'adressent à tous les élèves, garçons et filles. S'y succèdent une présentation du programme Wi-Filles, des témoignages de professionnels ou d'acteurs du numérique, etc.

Des clubs scolaires

Pendant 4 mois, une trentaine de collégiennes participent à des ateliers de sensibilisation et rencontrent des professionnels ainsi que des étudiantes dans le domaine du numérique.



Des promotions Wi-Filles

Ce format intensif s'adresse à des élèves de 4^{ème} et 3^{ème} en classe et pendant les vacances scolaires. Pendant 6 mois, 15 à 20 collégiennes suivent un accompagnement renforcé composé de coachings, de rencontres avec des professionnels, d'ateliers, de visites d'entreprises.

Depuis son lancement en 2014 à l'initiative du club FACE Seine-Saint-Denis, le projet Wi-Filles s'est déployé sur l'ensemble du territoire. Plus de 2 200 élèves ont été sensibilisées dans 65 établissements scolaires, dont 53 situés en QPV, pendant l'année scolaire 2020-2021.

Les missions de Service Civique : construire son projet d'avenir

Cette année, plus de 350 volontaires ont pu réaliser une mission de Service Civique au sein de la Communauté FACE.

La Fondation bénéficie d'un agrément pour intervenir sur 6 champs thématiques du Service Civique : Solidarité, Santé, Éducation pour tous, Culture et loisirs, Sport et Environnement. Les volontaires ont ainsi pu s'engager dans des projets de médiation sociale, de lutte contre les discriminations, d'accès au numérique et de nombreuses autres missions d'Intérêt Général dans 43 structures réparties sur l'ensemble du territoire ainsi que dans les départements ultramarins. Ils ont été accompagnés par plus de 70 tuteurs.

La Fondation porte une attention particulière à l'aide et l'accompagnement des volontaires dans la construction de leur projet d'avenir. Elle accueille des jeunes aux profils variés, notamment des jeunes parmi les plus éloignés du système scolaire : un tiers des volontaires avait un niveau d'études inférieur au baccalauréat (32% contre 22% pour l'ensemble des missions de Service Civique) et un tiers des volontaires n'avait pas poursuivi d'études après la terminale (35% contre 22% pour l'ensemble des missions de Service Civique).

Cet accompagnement se traduit par différentes actions mises en

place dans les structures d'accueil, comme des entretiens réguliers, des rencontres avec des acteurs locaux, la participation à des ateliers pour réaliser un CV, etc.

Les 84 volontaires du projet CIVIGAZ - projet national porté par FACE en partenariat avec GRDF et soutenu par les ministères en charge de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, et de la Transition écologique, qui permet de sensibiliser des centaines de ménages à la sécurité de leurs installations et la détection de la précarité énergétique - ont bénéficié d'une journée par semaine consacrée uniquement à la préparation de leur projet d'avenir et à la Formation Civique et Citoyenne. A la fin de leur mission, 90% des volontaires accompagnés déclarent que le Service Civique les a aidés dans leur projet d'avenir : 29% ont décidé de reprendre leurs études et 31% sont en recherche d'emploi active (6% ont trouvé un CDD et 11% un CDI)*.

En 2022, la Fondation FACE a renouvelé son agrément afin de pouvoir accueillir plus de 230 volontaires. Par ailleurs, de nouvelles missions ont été agréées par l'Agence du Service Civique afin de diversifier davantage son champ d'action dans la lutte contre l'exclusion.



* La Fondation FACE adresse un questionnaire d'impact à l'ensemble des volontaires qui se sont engagés dans une mission de Service Civique au sein d'une structure FACE. Les données présentées sont déclaratives.

TÉMOIGNAGES DES ANCIENS VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

« Fonce, c'est enrichissant ! Cela permet de faire une transition dans un cursus, de prendre le temps de réfléchir tout en développant de nouvelles compétences, de rencontrer des personnes du monde professionnel et t'ouvrir des portes pour la suite. »

Salomé, une volontaire en Service Civique, FACE Loire

« L'accompagnement tout au long de ce Service Civique a été d'une grande qualité. Mon tuteur était à l'écoute et m'a accordé peu à peu de l'autonomie sur mes missions, ce qui m'a beaucoup apporté professionnellement. »

Quentin, un volontaire en Service Civique, FACE MEL

« C'est une expérience qui permet de rencontrer du monde, de faire grandir son réseau professionnel, de monter en compétences. Le service civique est un bon tremplin pour retourner vers l'emploi et prendre le temps de découvrir des métiers et de réfléchir à son projet professionnel. »

Noémie, une volontaire en Service Civique, FACE Normandie

IMPRESSIONS DES TUTRICES ET TUTEURS

« Anas a été un excellent volontaire. Il a excellé dans toutes les missions qui lui ont été confiées. Il a su faire preuve d'une grande capacité d'adaptation car dès son premier jour il a été mis en autonomie, en réflexion, création, organisation sur une thématique en faveur des réfugiés. Il a su s'informer, se former avec les ressources qu'il a lui-même recherchées pour compléter celles que j'avais mises à sa disposition. Et ce, pour chaque action qu'il a menée. Anas a fait preuve d'une grande maturité dans le cadre de ses échanges, fonctionnement, organisation de son travail pour réaliser un travail abouti et bien pensé. Il a fait preuve de savoir, savoir-faire et savoir être qu'il diffuse avec beaucoup d'humilité. Grâce à son empathie, bienveillance, sensibilité et au respect témoigné aux personnes qu'il a rencontré et accompagné, Anas a démontré son engagement dans chaque tâche qu'il a pu accomplir. Il va toujours vers l'excellence et fait preuve de patience-diplomatie et disponibilité dans le cadre des accompagnements. »

Nadiège Soupama, FACE Paris

« Damia a démontré de grandes qualités relationnelles, sachant s'adapter aux différents publics (enseignants, professionnels, élèves). Son soutien auprès des élèves du parcours Wi-filles a été déterminant et a contribué à la réussite du projet. Lors des présentations métiers et ateliers en classe, elle a été d'une grande aide auprès des élèves. Damia a toujours montré de l'enthousiasme dans toutes les missions confiées. Son implication et sa bonne humeur ont été très appréciées par toutes et tous au sein de l'équipe. »

Michèle Ben Najah, FACE Grand Toulouse

« Yassin a démontré tout du long un plein engagement dans son service civique. Il a porté un vif intérêt sur les questions sociales en général et sur l'accès aux droits, notamment sur l'accompagnement des publics en situation de précarité. »

Fabien André, FACE Hérault



LE CONCOURS S'ENGAGER POUR LES QUARTIERS : DES INITIATIVES À FORT IMPACT SOCIAL

Les habitantes et habitants des QPV et des territoires ruraux font face à des inégalités plus importantes, qui ont été renforcées par la crise sanitaire. Pourtant, ces territoires dit « fragiles » sont aussi de véritables viviers qui donnent naissance à des projets et à des initiatives solidaires trop souvent méconnues.



Lancé en partenariat avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), le Concours S'engager Pour les Quartiers a fêté ses 10 ans d'existence en 2020-2021. A l'occasion de cette édition anniversaire, des nouveautés ont été initiées :

- De nouveaux critères de sélection des candidatures ont été instaurés, parmi lesquels le fait d'avoir procédé à une consultation des habitants dans une logique de co-construction ;
- Le lancement d'un prix dédié à la ruralité avec pour résultat près d'une trentaine de candidatures reçues, ce qui met en exergue la présence d'initiatives sur ces territoires qui doivent être valorisées et accompagnées ;
- Le lancement du prix « Solidarités nouvelles, bien vieillir » avec Malakoff Humanis ;
- Le lancement du prix du « Collectif engagé », valorisant l'intelligence collective et la solidarité autour des projets ;
- La poursuite du « Tour de France » des nommés qui met en lumière les candidats, leurs partenaires et leurs bénéficiaires ;
- La proposition d'une mission d'accompagnement pour l'ensemble des lauréats grâce aux clubs FACE de proximité et aux collaborateurs des entreprises partenaires pour optimiser les chances de succès et de pérennisation des projets.

Véritable succès, cette édition a enregistré une augmentation des candidatures reçues (+69% de candidatures par rapport à l'année précédente, soit 340 dossiers déposés). Les projets lauréats ont été dévoilés en juin 2021 et, en raison du contexte sanitaire, la cérémonie de remise des prix s'est tenue le 18 octobre au ministère de la Cohésion des territoires.



En présence de la ministre déléguée auprès de la ministre de la Cohésion des territoires chargée de la Ville, Nadia Hai, 5 projets ont été récompensés :

L'ASSOCIATION DYNACITÉ a reçu le prix « Habiter mieux, bien vivre ensemble » parrainé par l'Union sociale pour l'habitat.

L'association Dynacité s'est engagée avec la compagnie Théâtricité pour mettre en place des ateliers de théâtre solidaires à destination des habitantes et habitants d'Ambérieu en Bugey (Ain). Depuis sa création, une vingtaine d'ateliers collectifs ont été réalisés.

LE COB MOBILE a reçu le prix « Innovation / Prévention santé sur les territoires fragiles » parrainé par Mutualia Grand Ouest.

Le Cob Mobile, camping-car aménagé, sillonne les routes du Centre Bretagne Ouest afin d'offrir un accompagnement global aux personnes rencontrant des difficultés à accéder à un parcours de soin classique (personnes isolées, en difficulté...).

S'ENGAGER POUR LES QUARTIERS

« QUARTIERS RÉNOVÉS - TERRITOIRES D'INNOVATION »



MADY & CO a reçu le prix « Insertion professionnelle » parrainé par l'ANCT

MADY & CO (Morbihan) est un projet de création d'un laboratoire des transitions économiques et écologiques pour bâtir un système alimentaire et agricole durable, territorial et innovant. Il propose des parcours de création d'activité, de formation et d'insertion dans les métiers du commerce et de l'alimentation.

SILVER XIII EQUILIBRE a reçu le prix « Solidarités nouvelles, bien vieillir » parrainé par Malakoff Humanis.

Initié par la Métropole de Lyon, SILVER XII Equilibre est un programme d'activités physiques adaptées avec ballon ovale pour la prévention primaire des chutes et des troubles liés à l'équilibre des seniors afin de prolonger leur autonomie par l'acquisition de réflexes cognitifs.



TOUTES FOOTBALLEUSES À CLICHY a reçu le prix « Innovation Sociale » parrainé par ENGIE

Porté par l'association Football is The Solution, Toutes Footballeuses à Clichy (Hauts-de-Seine) est un programme innovant, solidaire et inclusif d'accès au football pour toutes les filles et femmes de Clichy.

Deux autres projets ont été récompensés au titre du prix du « Collectif engagé » :

LE SALON DES POSSIBILITÉS *Le Salon des Possibilités est un salon de thé itinérant dans*



les QPV de Pantin (Seine-Saint-Denis) et dont le but est de créer des moments de convivialité urbaine, promouvoir les initiatives locales, humaniser la ville et répondre aux besoins exprimés par les habitantes et les habitants.

MOBITOUS

MobiTous (Lyon) est un service de transport en vélo adapté pour toute personne non autonome dans ses déplacements. MobiTous transporte ou accompagne, en tricycle, vélo fauteuil, tandem, vélo duo ou vélo de transport les seniors isolés ou à mobilité réduite, toute personne porteuse d'un handicap.

Chacun des lauréats des prix thématiques bénéficie d'un soutien financier de 10 000 euros. Les lauréats du prix du « Collectif Engagé » ont quant à eux reçu la somme de 3 000 euros.



ACCOMPAGNER LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

Au-delà de son engagement dans la promotion de l'égalité professionnelle, la Fondation FACE accompagne les femmes victimes de violences conjugales. Au cours de sa vie, une femme sur trois subira des violences physiques ou sexuelles, la plupart du temps par un conjoint ou un ex-conjoint. Ces violences ont des conséquences graves sur la santé physique et mentale des victimes, et impactent leur vie privée ainsi que leur vie professionnelle. Dans ce contexte, la Fondation FACE porte trois dispositifs :

ONEINTHREEWOMEN

Les violences ne s'arrêtent pas aux portes de l'entreprise : les conséquences des violences conjugales dépassent les frontières du privé et se répercutent sur la productivité et le bien-être au travail. La Fondation FACE, investie que ces questions depuis 2014, a co-fondé en 2018 avec la Fondation Kering le réseau OneInThreeWomen, premier réseau européen d'entreprises engagées contre les violences conjugales. Le réseau compte aujourd'hui Korian, L'Oréal et BNP Paribas en tant qu'ambassadeurs ainsi que Carrefour, SNCF, le Fonds de Solidarité OuiCare, Publicis, PwC, l'EPNAK et l'AFD. Via ce grand mouvement d'entreprises, FACE et la Fondation Kering souhaitent faire du monde du travail un lieu d'information, de détection, d'entraide et de stabilité pour les femmes victimes de violences. Cette alliance se retranscrit par plusieurs actions :

Guide du relogement

Dès l'été 2020, le réseau a commencé à travailler sur la question du relogement des salariées victimes de violences conjugales. Ce groupe de travail a fait appel à l'expertise des travailleurs sociaux présents dans les entreprises membres du réseau, avec pour objectif de rédiger une série de recommandations identifiant 3 obstacles au

relogement des femmes victimes de violences conjugales. Celles-ci ont été présentées au ministère de l'Egalité entre les femmes et les hommes, la Diversité et l'Egalité des chances, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes. Des pistes de solution ont pu être mises en avant, telles que la création de dérogations exceptionnelles d'accès au parc social pour les victimes co-propriétaires du domicile conjugal, ou encore le développement du recours au système d'éviction du conjoint ou ex-conjoint. Les entreprises du réseau ont reçu le soutien d'EDF, d'Action Logement, des associations Une Femme Un Toit, La Maison des Femmes et Women Safe, ainsi que de la Fédération Nationale Solidarité Femmes.

Des sessions de sensibilisation

FACE, en collaboration avec la Fédération Nationale Solidarité Femmes, a co-animé des ateliers de sensibilisation à destination de l'ensemble des collaborateurs des entreprises membres du réseau les 10 et 18 mai ainsi que les 14 et 27 octobre avec pour objectifs de comprendre comment appréhender les violences conjugales et accueillir le témoignage d'une collègue victime de violences conjugales. Plus de 80 personnes ont participé à ces deux sessions.

FACE devient porteur d'engagements pour la coalition d'actions « Violences basées sur le genre » pour le Forum Génération Egalité de l'ONU Femmes

En tant que « porteur d'engagements », la Fondation s'est engagée à sensibiliser au rôle clé des entreprises sur les violences conjugales et à accompagner les entreprises dans le développement de leur plan d'action. Le réseau OneInThreeWomen s'engage à convaincre 50 organisations du secteur privé chaque année pour adopter des politiques pour lutter contre les violences faites aux femmes d'ici 2026, en ouvrant leurs réseaux ainsi qu'en partageant des outils concrets tels que des formations et des supports de e-learning.

La Charte de l'Engagement

La signature par les entreprises de la Charte de l'engagement OneInThreeWomen est le symbole d'un engagement concret des entreprises mobilisées. Elle leur permet de déployer des réponses concrètes pour les salariées victimes de violences conjugales. Cette année 4 entreprises ont rejoint le réseau, l'Agence Française du Développement, Legrand, Orange et RATP Group, en signant la Charte de l'engagement en présence d'Elisabeth Moreno, ministre déléguée à l'Egalité femmes-hommes, à la Diversité et à l'Egalité des chances.

La seconde saison du podcast OneInThreeWomen

À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, la seconde saison du podcast OneInThreeWomen, disponible en français et en anglais, a été mise en ligne sur toutes les applications de podcast. Chaque semaine, durant tout le mois de novembre, un nouvel épisode a mis en lumière le témoignage d'une personne ayant été confrontée à ce type de violences : une femme survivante, un manager et la salariée qui l'a accompagnée, une assistante sociale ou encore une association spécialisée.



RENCONTRE ENTRE ELISABETH MORENO ET LAURENCE DRAKE

Le 1^{er} septembre, Elisabeth Moreno, ministre déléguée à l'Egalité femmes-hommes, à la Diversité et à l'Egalité des chances, a échangé avec Laurence Drake, Déléguée Générale de la Fondation Agir Contre l'Exclusion, sur le rôle de l'employeur dans la lutte contre les violences conjugales.

À leurs côtés, Céline Bonnaire, Déléguée Générale de la Fondation Kering, Anne-Sophie Nomblot, Présidente du réseau SNCF mixité, Julie Etienne, conseillère en économie sociale et familiale du bailleur social Erilia, ainsi que Sabine Gourgeon, Directrice régionale Ile-de-France Est du groupe Korian, ont témoigné de leur expérience et de la place de l'entreprise dans cette lutte. Cette rencontre a été l'occasion de partager le travail accompli par le réseau OneInThreeWomen, depuis 2018 et de rassembler les acteurs qui le composent.

« J'ai rencontré une jeune femme qui subissait des violences conjugales. Elle m'a dit que c'est grâce à son travail qu'elle a survécu : 'mon seul espace de liberté, était mon travail. Je pouvais penser à autre chose qu'à ce qu'il se passait à la maison. Avec mes collègues je pouvais me sentir normale.' »

Elisabeth Moreno, ministre déléguée à l'Egalité femmes-hommes, à la Diversité et à l'Egalité des chances.



*étude européenne du réseau OneInThreeWomen publiée en 2019

ACTIV



Pour les femmes victimes de violences conjugales, exercer un emploi est essentiel. Il peut représenter pour elles une échappatoire et favoriser leur future autonomie. Depuis son lancement en novembre 2020, le projet européen ACTIV entend développer un accompagnement global des femmes confrontées aux violences conjugales pour réduire leur vulnérabilité.

#ACTIVProjectBook : des mesures concrètes pour accompagner un retour dans l'entreprise

Pour assurer le retour et le maintien dans l'emploi des femmes victimes de violences conjugales, le premier guide dédié à l'insertion socioprofessionnelle des femmes confrontées aux violences conjugales a été publié à l'occasion de la 21^{ème} Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Matérialisation du travail de FACE et de ses partenaires européens, ce guide dresse un état des lieux des situations dans les différents pays partenaires et met en lumière les difficultés liées au retour à l'emploi et à la sortie de l'environnement violent.

5 indicateurs à prendre en compte dans le retour à l'emploi de ces femmes ont été identifiés :

- 1 **Sensibiliser à la question des violences conjugales** (expliquer le cycle de la violence, déconstruire les stéréotypes et les tabous...)
- 2 **Couvrir les besoins essentiels** (accès au logement et indépendance, sécurisation des enfants...)
- 3 **Bénéficier d'un suivi psychologique**
- 4 **Rompre l'isolement social, professionnel et familial**
- 5 **Agir sur l'environnement de travail**

Ce guide insiste également sur le rôle fondamental que les entreprises ont à jouer dans la lutte contre les violences conjugales et propose quelques pistes d'actions telles que la mise en place d'un environnement de travail bienveillant ou le développement des recrutements des femmes victimes de violences conjugales afin de favoriser leur indépendance économique.

Pour explorer de nouvelles pistes d'action, la Fondation FACE a organisé en décembre 2020 un hackathon. Les participants

(associations, entreprises, acteurs spécialisés dans les violences conjugales...) ont imaginé des solutions innovantes pour garantir le maintien et l'accès dans l'emploi des femmes victimes de violences conjugales. Après délibération, le projet « Une Place, Une Chance » a été retenu. Ce dispositif propose un réseau de places en crèche pour permettre aux femmes victimes de violences conjugales de libérer du temps pour se (ré)impliquer dans la recherche d'emploi. Pour être mené à bien, ce projet devra se faire en consortium avec l'ensemble des parties prenantes.



WE GO!3



En complément des travaux engagés avec le projet ACTIV, la Fondation FACE a lancé, en avril 2021, le projet européen WE GO!3 qui vise à favoriser l'insertion socioprofessionnelle des femmes victimes de violences conjugales en renforçant les synergies entre les acteurs de l'insertion socioprofessionnelle.

Les partenaires du projet - ActionAid Italia, Istituto per la Ricerca Sociale (Italie), Center for Sustainable Communities Development (Bulgarie), Rel.Azioni Positive (Italie), Women's Centre of Karditsa (Grèce) - entendent déployer une expérimentation locale à destination des femmes victimes de violences conjugales et mener une action de plaidoyer à destination des institutions européennes afin d'encourager l'adoption de politiques sensibles au genre.



AMELIORER L'ACCÈS AUX DROITS, AUX BIENS ET AUX SERVICES

De nombreux bénéficiaires de FACE ont recours à la médiation sociale, dont les actions visent à accompagner les publics dans leurs démarches quotidiennes. La médiation sociale peut porter sur l'accès aux droits sociaux, biens et services publics, la prévention et la gestion des impayés (charges, loyers), la maîtrise budgétaire et financière, la maîtrise des outils numériques et l'accès aux démarches dématérialisées.

Lutter contre les précarités

civigaz

En 2020, 10,5 % des Français – soit 3 millions de ménages – ont dépensé plus de 8 % de leurs revenus pour payer les factures énergétiques de leur logement, et font partie des ménages les plus modestes selon l'Observatoire National de la Précarité Énergétique. Si les difficultés financières sont une cause certaine de précarité énergétique, la mauvaise isolation des bâtiments est également un facteur important de gonflement de la facture énergétique.

La précarité énergétique est également responsable de la dégradation de la santé de ces populations. La qualité de l'air, et les risques liés au taux d'humidité, le manque de ventilation et le risque de moisissures sont autant de dangers qui pèsent durablement sur ces foyers, jusqu'aux risques majeurs tels que les intoxications au monoxyde de carbone.

La Fondation FACE s'est associée avec GRDF pour sensibiliser les foyers modestes à la sécurité et aux enjeux de la consommation de gaz, avec l'aide de volontaires en Service Civique. Au-delà des actions concrètes en lien avec les habitants, les volontaires en Service Civique peuvent également orienter les ménages vers les acteurs locaux afin de répondre aux spécificités de leur situation.



Sans condition de diplôme ni de compétences, le Service Civique est destiné à tous les jeunes de moins de 26 ans (30 ans pour les volontaires en situation de handicap). Avec CIVIGAZ, les volontaires sont également accompagnés individuellement pour développer leur projet de vie pendant sept mois – au rythme d'un jour par semaine – à travers des entretiens, des ateliers de formation, des immersions en entreprise et des séances de coaching. Ce projet permet à la fois de mobiliser des jeunes dans une mission concrète d'Intérêt Général et de favoriser leur insertion professionnelle.

En 2020-2021, le programme CIVIGAZ a été déployé par 14 structures dans 8 régions (Nou-

velle-Aquitaine, Occitanie, Région Sud, Grand Est, Bourgogne Franche-Comté, Hauts-de-France, Île-de France et Normandie). Au total, plus de 6 700 personnes ont été sensibilisées à la sécurité gaz et aux écogestes, et 91,2% des ménages se sont dit satisfaits ou très satisfaits des visites.

Parmi les volontaires en Service Civique, 72% indiquent que la mission leur a permis de définir leur projet d'avenir, et 61% qu'elle leur a permis de concrétiser leur projet d'avenir. Après la mission CIVIGAZ, 37% des volontaires en Service Civique ont repris leurs études et 40% ont été embauchés en CDD ou CDI.

GROUPE DE TRAVAIL PRÉCARITÉ ÉNERGÉ- TIQUE

Pour mieux identifier les problématiques relatives à la précarité énergétique, la Fondation FACE a proposé à la Fondation Legrand, aux compagnons bâtisseurs et à GRDF, la mise en place d'un groupe de travail qui développe une approche innovante visant à partager les enjeux et besoins du point de vue des acteurs, à croiser les pratiques, et à engager une réflexion prospective pour permettre d'envisager la pérennisation d'actions qui fonctionnent mais aussi la co-construction de nouvelles actions.

INCLUSION NUMÉRIQUE ET BANCAIRE

Selon l'Insee, près de 17% de la population est exclue du numérique. Si la crise sanitaire et les confinements successifs ont intensifié l'usage du télétravail, de divertissements numériques, etc., la fracture numérique s'est aggravée.

Dans un contexte de digitalisation massive des démarches liées à la gestion du quotidien (accès aux droits sociaux, biens et services publics, accès au marché de l'emploi, accès aux soins...), l'accompagnement des publics vers l'autonomie numérique est un enjeu majeur pour lutter contre l'isolement et la précarité.

L'accès aux services bancaires est un prérequis pour l'inclusion sociale et économique (domiciliation, création d'un compte, accès à une carte bancaire et un chéquier, gestion des prélèvements pour le loyer et les charges...).

La Fondation FACE, en partenariat avec La Banque Postale, a déployé un plan d'inclusion bancaire par le numérique afin d'informer et de former les publics en fragilité financière à travers la mise en place d'ateliers collectifs et de formations individuelles sur les démarches en ligne (réalisation de virements, éditions de RIB, etc.).

En 2020-2021, 96 ateliers collectifs et 834 ateliers « coup de pouce » ont été réalisés. Plus de 1 170 bénéficiaires ont été accompagnés par des structures FACE (10 clubs FACE, Interfaces, Médiance 13 et Médiance 66) sur 7 territoires.

ATELIERS SOLIDAIRES

Le groupe Korian, en partenariat avec la Fondation FACE, a organisé des ateliers solidaires pour améliorer l'accès aux droits des salariées du groupe. Cette initiative constitue une réponse aux besoins exprimés dans le cadre d'une enquête qualitative et quantitative réalisée auprès de 400 salariées en juin 2020.

À la suite de cette étude, des groupes de travail ont identifié des solutions pour répondre à ces besoins (mobilité, accès au numérique, garde des enfants, logement, etc.). Des ateliers conçus avec l'appui du service social de Korian et organisés par la Fondation Korian, ont été animés par les clubs et structures FACE en régions (FACE Aude, FACE Grand Lyon, FACE Grand Toulouse, FACE Hérault, Médiance 13, FACE Paris Saclay, FACE Val de Marne). Chaque atelier permet de mieux connaître ses droits et les aides aux démarches administratives.

48 ateliers ont été menés dans 47 établissements KORIAN. Plus de 410 collaborateurs ont été sensibilisés.

FAVORISER L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

INSERTION DES PERSONNES SOUS MAIN DE JUSTICE

La Fondation conduit depuis 2015, avec le ministère de la Justice et la Direction de l'administration pénitentiaire, des expérimentations destinées à lutter contre les récidives. FACE, en lien avec les clubs sur les territoires, rapproche les acteurs concernés (ministère de la Justice, École nationale d'administration pénitentiaire, conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation, etc. le) afin de garantir une réinsertion réussie et durable.

Les 8 clubs FACE (FACE Alsace, FACE Aude, FACE Aveyron, FACE Côte d'Opale, FACE Drôme-Ardèche, FACE Rennes, FACE Sud-Provence et FACE Vosges) sont engagés dans des dispositifs d'intervention, selon différentes modalités, en milieu ouvert ou fermé. Pendant plusieurs semaines, les futurs ex-détenus sont épaulés dans la construction de leur projet professionnel, dans leur recherche d'emploi avec des ateliers CV et lettres de motivation, etc. En groupe, des visites d'entreprises, des forums emploi, la venue de collaborateurs d'entreprise pour des simulations d'entretien et la création de parrainage/marrainage sont également organisés. Ces modules sont le plus souvent associés à un suivi individuel.

En 2021, 70 personnes ont été accompagnées.



VIA L'EMPLOI 2



En 2017, lors du déploiement du projet Via l'Emploi destiné à favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi des seniors, il a été noté que le nombre de personnes en situation de handicap était significatif. Si les personnes en situation de handicap sont plus touchées que l'ensemble de la population par le chômage longue durée, les seniors handicapés le sont encore davantage.

En mai 2021, la Fondation FACE a mis en place, en partenariat avec l'Agefiph, le projet Via l'Emploi 2 dédié à l'accompagnement des demandeurs d'emploi de plus de 45 ans possédant une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH). Le dispositif croise les problématiques rencontrées par les seniors et les personnes en situation de handicap, pour proposer un accompagnement complet aux demandeurs d'emplois seniors en situation de handicap, mais aussi aux entreprises afin qu'elles puissent accompagner au mieux ces salariés.

Via l'Emploi 2 est déployé par 6 clubs FACE (Grand Toulouse, Var, Vaucluse, Paris Hauts-de-Seine et Sud Provence). Par cycle de 6 mois et par promotion d'environ 15 personnes, les demandeurs d'emploi bénéficient d'ateliers collectifs avec des collaborateurs d'entreprises, d'un suivi individuel et d'un parrainage. Ces ateliers permettent de valoriser leurs compétences et de travailler leur projet professionnel.

Depuis le lancement, du projet 80 personnes ont été ou sont accompagnées, pour 24 sorties positives : CDD, CDI, retour en formation, intérim, création d'entreprise, etc.

JOB ACADEMY

Créée en 2006 et co-construite avec Manpower, la Job Academy a pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle de publics éloignés de l'emploi à travers une approche complète :

- En créant un lieu d'émulation et de solidarité où sont valorisés les connaissances, les compétences, les savoir-faire, afin d'aider les personnes à reprendre confiance en elles ;

- En accompagnant les demandeurs d'emploi via un parcours à la fois collectif et individuel (parrainage optionnel) qui mobilise l'entreprise et ses collaborateurs ;

- En proposant aux personnes, en fonction de leurs besoins, des ateliers spécifiques en dehors du tronc commun.

En 2021, 57 promotions ont été accompagnées par 16 clubs FACE, soit plus de 580 bénéficiaires.

2021, c'est aussi...

PLAY'IN

Play'In (Sport Players for Youth Inclusion) est un projet européen d'inclusion sociale et professionnelle par le sport. Déployé en France, au Danemark et en Espagne, Play'in est financé par l'agence Erasmus + et a pour objectif de valoriser les compétences de jeunes bénévoles - qui ne sont ni en formation ni en emploi - dans des organisations sportives.

Le projet, qui a débuté en novembre 2018 et s'est achevé en février 2021, a donné naissance à :

- Un guide pédagogique pour permettre l'auto-identification et la valorisation des compétences acquises par les bénévoles lors de leurs expériences sportives et de pouvoir les valoriser dans le monde du travail ;

- Une boîte à outils pour les organisations sportives présentant les meilleures pratiques inclusives dans chaque pays partenaire du projet ;

- Une plateforme web qui offre de la visibilité aux événements sportifs inclusifs.

UPSKILLS4FUTURE

D'après l'OCDE, au cours des 15 à 20 prochaines années, le développement de l'automatisation pourrait conduire à la disparition de 14 % des emplois actuels, et 32 % supplémentaires sont susceptibles d'être profondément transformés. La pandémie a participé à l'accélération importante de cette transformation et a souligné l'urgence d'investir massivement dans la formation tout au long de la vie pour tous. Le projet Upskills4Future vise à soutenir les salariés occupant des postes obsolètes ou en voie de le devenir dans une transition professionnelle, et à les former aux compétences de demain.

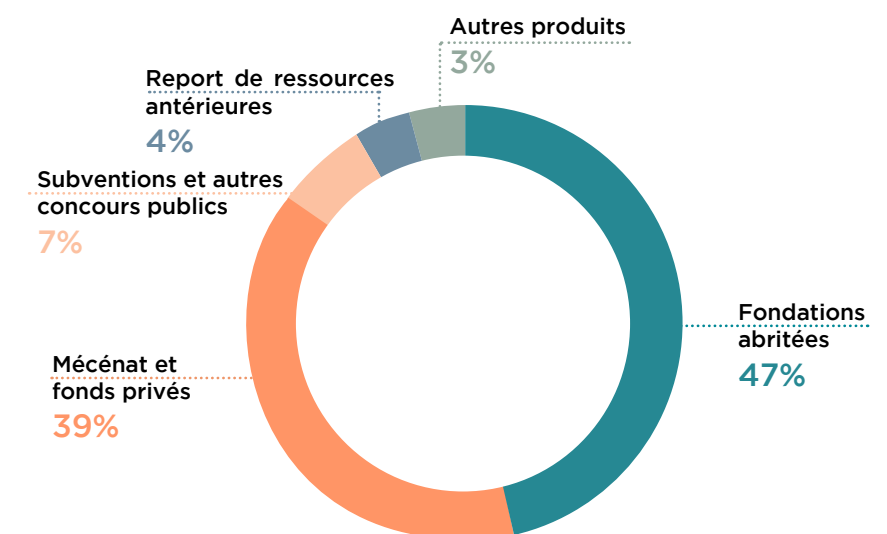
Pour accompagner les entreprises à appréhender ces changements, FACE a participé à une étude européenne sur leur degré de maturité en interrogeant 5 grandes entreprises et en formulant des recommandations adaptées. Cette étude a révélé que les salariés les plus vulnérables ne font pas assez l'objet de l'attention des ressources humaines et ne sont pas prioritaires dans la planification stratégique des entreprises, des programmes de formation ou des efforts de mobilité.

FINANCES



RESSOURCES

Répartition des ressources de l'exercice pour l'année 2021 :



Mécénat et fonds privés	7 347 K€
Subventions et autres concours publics	1 284 K€
Report de ressources antérieures	712 K€
Autres produits	644 K€
Fondations abritées	9 036 K€
TOTAL	19 023 K€

LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

Mécénat et fonds privés
Il s'agit ici des produits du mécénat d'entreprises et d'autres organismes privés, avec ou sans convention, reçus par la Fondation FACE pour elle-même ainsi que pour ses fondations abritées.

Subventions et autres concours publics
Cette catégorie de ressources correspond à l'ensemble des sub-

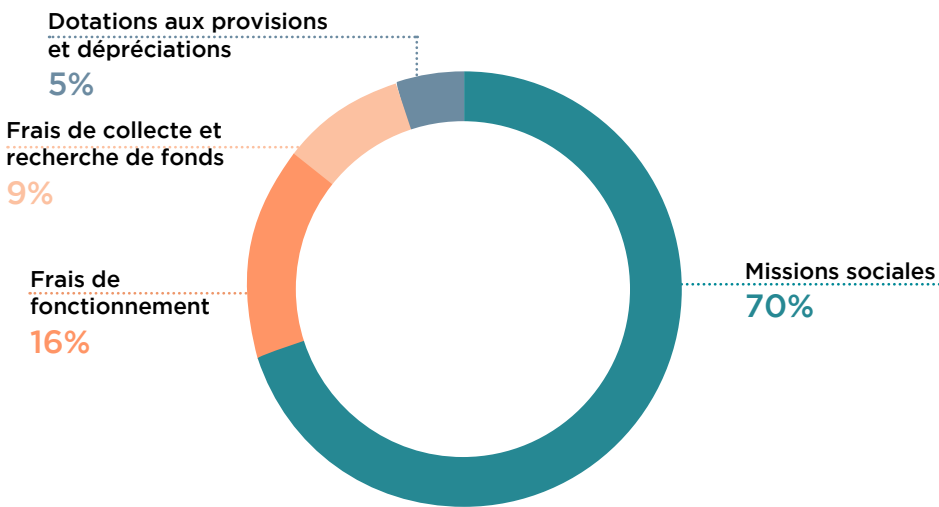
ventions et collecte de taxe d'apprentissage reçues par la Fondation FACE pour elle-même ainsi que pour ses fondations abritées.

Report de ressources antérieures
Correspond à la part des subventions reçues avant le début de l'exercice 2021, et affectées et employées au cours de l'exercice. Affectation de subventions attribuées à des projets toujours en cours à la fin de l'exercice précédent.

Fondations abritées
Les ressources allouées aux fondations abritées ne servent pas les programmes de la fondation abritante mais uniquement les actions des porteurs de projets qui ont placé leur mission sociale sous l'égide de FACE. Autrement dit, FACE opère grâce aux 36% de ressources qui transitent par elle pour mener ses actions en lien avec son réseau de structures locales et ses partenaires.

EMPLOIS

Répartition des emplois de l'exercice



Missions sociales	5 638 K€
Frais de collecte et recherche de fonds	721 K€
Frais de fonctionnement	1 314 K€
Dotations aux provisions et dépréciations	436 K€
TOTAL	8 109 K€

LES MISSIONS SOCIALES DE LA FONDATION SONT :

- **contribuer** à faire de la prévention et la lutte contre l'exclusion, les discriminations et la pauvreté un enjeu majeur pour notre société, en développant un plaidoyer dans ce sens ;
- **mobiliser** les acteurs économiques avec les acteurs sociaux et institutionnels autour des questions de l'exclusion, des discriminations et de la pauvreté ;
- **favoriser** au sein des entreprises le développement d'actions contre l'exclusion, les discriminations et la pauvreté, en faveur de l'emploi, à l'école, dans la vie quotidienne et pour les territoires ;
- **apporter** un appui à tous ceux qui agissent contre l'exclusion et qui sont préoccupés par son évolution ;
- **contribuer** à la recherche méthodologique et à l'innovation sociale sur la lutte contre l'exclusion, les discriminations et la pauvreté. Les missions sociales sont constituées de l'ensemble des charges, à l'exclusion des dotations aux provisions de la fondation abritante et des abritées, ainsi qu'une part des frais du personnel de la Fondation FACE.

LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT :

Ce sont essentiellement les salaires et charges des services support de la Fondation FACE nécessaires au bon fonctionnement de la Fondation.

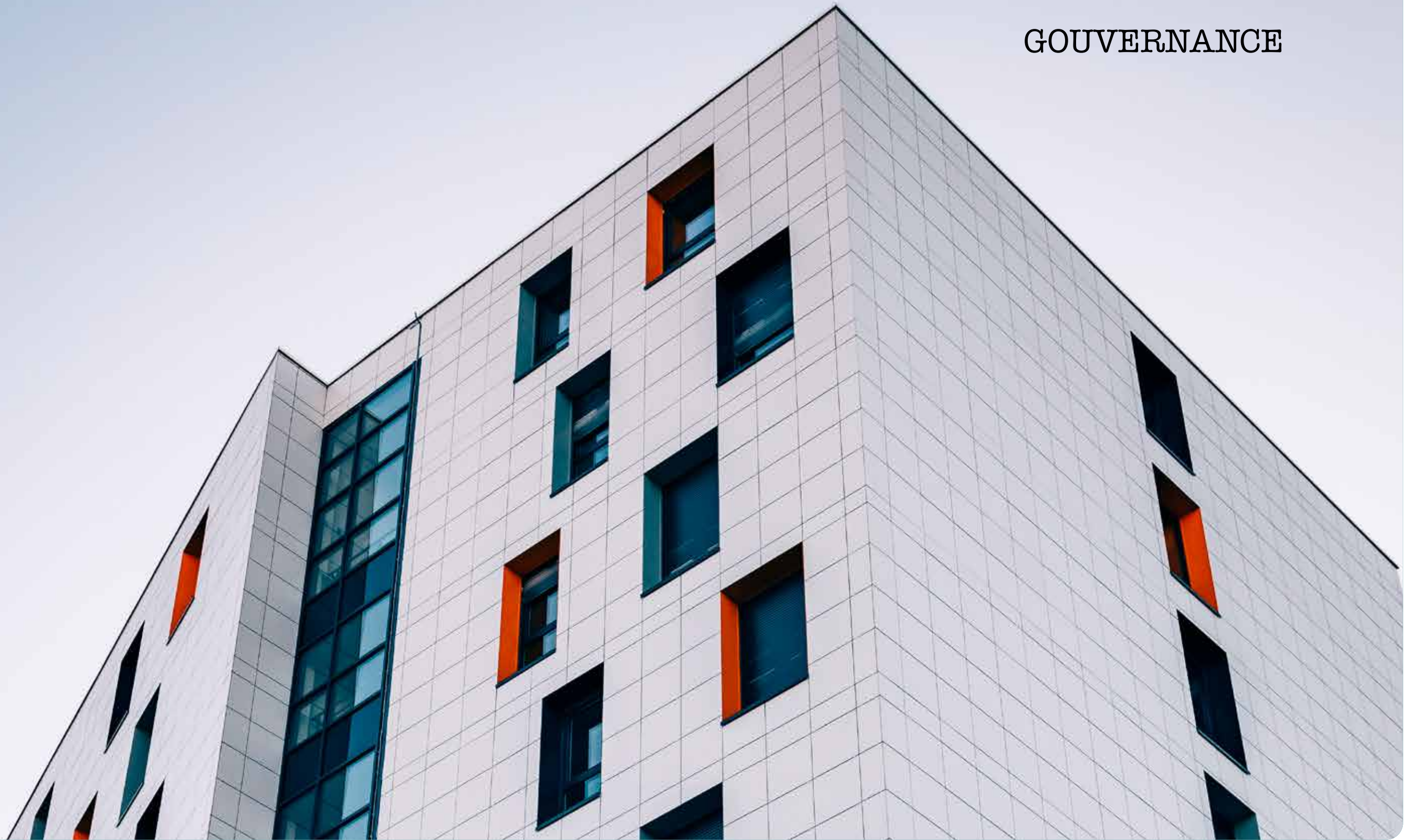
LES FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS :

Ils sont constitués de l'ensemble des charges engagées pour la collecte et la recherche de fonds. Ces frais contiennent également une quote-part de masse salariale de la Fondation FACE ainsi que des fondations abritées.

LES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS :

Correspondent à l'amortissement des immobilisations et la réévaluation d'actifs, ainsi que la couverture de risques d'exploitation.

GOUVERNANCE



Composition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de FACE en 2021 est composé des membres suivants :

Les représentants des fondateurs :

MANPOWER GROUP : Alain ROUMILHAC, Président
AG2R LA MONDIALE : François-Marie GESLIN, Vice-président
AXA : Thomas BUBERL, administrateur
CASINO : Jean-Charles NAOURI, administrateur
SUEZ SA : Thiphaine HECKEISTWEILLER, administratrice

Les membres de droit :

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR ou son représentant
LE MINISTRE DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI ou son représentant
LE MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SOLIDARITÉS ou son représentant
LE MINISTRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ou son représentant
LE MINISTRE DU LOGEMENT ou son représentant

Les personnalités qualifiées :

RENAUD DONNEDIEU DE VABRES, ancien Ministre de la Culture, Fondateur de RDDV Partner et Président de Visa pour l'Image
FRÉDÉRIC MITTERRAND, ancien Ministre de la Culture, Directeur des Editions Christian Bourgois
PHILIPPE RASSEK, associé Deloitte

Les représentants des clubs FACE :

MICHÈLE TISSEYRE : Présidente de FACE Hérault
JACQUES-LUCIEN PETIT : Président de FACE Yvelines

Des liens privilégiés avec



La Fondation est hébergée par EDF dans ses locaux du 17^{ème} arrondissement de Paris.



La Fondation FACE est membre de l'Observatoire National des Précarités Energétiques



FACE est membre de la Plateforme nationale RSE



FACE est actionnaire de l'Agence Lucie



FACE est adhérente à la fédération France Médiation

Ils nous ont soutenus en 2021

PARTENAIRES PRIVÉS

Accenture	OuiCare
Adecco	GEPSA
AG2R LA MONDIALE	GIFAS
Agirc Arrco	GRDF
Air France	Malakoff Humanis
Ausha	IBM International
AXA	La Banque Postale
Barilla	Legrand
Bird&Bird	Lesaffre et Compagnie
BNP Paribas	Ligue Régionale d'IDF de Rugby
BPVF	L'Oréal
Carrefour	ManpowerGroup France
Casino	Michelin
CSR Europe	Publicis
Dell	PWC
EDF	RATP
Enedis	SEMMARIS
ENGIE	SNCF
EPNAK	STEF
Erasmus +	THALÈS
FIDAL	The business network
Fondation Kering	Union Sociale pour l'Habitat
Fondation Korian	UNITEX
Fondation Mutualia Grand Ouest	Veolia
Fonds de Solidarité	

PARTENAIRES PUBLICS

Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)
 ANCT QPV
 ANCT Ruralité
 Commission européenne
 Ministère du Travail (DGEFP)
 Ministère de l'Education - Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA)
 Europaid
 Ministère de la Justice (DG Justice)
 Région Ile-de-France
 Ville de Bordeaux

FACE et ses fondations abritées remercient également l'ensemble des entreprises qui leur ont versé une partie de leur taxe d'apprentissage.

NB. Liste non-exhaustive constituée des principaux financeurs de la Fondation FACE.



Les entreprises contre l'exclusion

communication@fondationface.org

www.fondationface.org



Fondation Agir Contre l'Exclusion



@FondationFACE



FondationFACE

Crédits photos

Tom Barret, Jake Weirick, Brett Patzke, Joel Fugencio, Ryoji Iwata, Priscilla du Preez, Joel Muniz, Joanna Nix, Guido Hofmann, Daria Shevtsova, Christina Wocintechchat, James Baldwin, Annie Spratt, Daria Pimkina, Alexandre Chambon, Inanc Avadit, Austin Kehmeier, Austin Distel, Tolu Olubode, Dan Burton, Bruce Mars, Rainer Ridao, Marcus Lenk, Howard Bouchevereau, Gift Habeshaw, Mario Guenin, Arnaud Mellah, David Pochal, Fondation FACE.

Impression

Korus Imprimerie

Date de publication

31 mars 2022

FACE

Les entreprises contre l'exclusion

